GRC
GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ POLICIÈRE DEPUIS 1938

GAZETTE

VOL.74, Nº 3, 2012

DÉBAT DE SPÉCIALISTES

QU'ATTENDENT LES GROUPES CULTURELS, ETHNIQUES ET AUTOCHTONES DE LA POLICE? P. 12

DIALOGUE OUVERT

DES RAPPORTS DE CONFIANCE AVEC NOS COLLECTIVITÉS

CARREFOUR DES CULTURES

SURREY SE SENSIBILISE À LA DIVERSITÉ P. 7

INITIATIVE D'ESPOIR

LA PRÉVENTION DU SUICIDE CHEZ LES JEUNES INUITS P. 10

DES JEUNES PRÊTS À RELEVER LE GANT

LA BOXE POUR RESTER SUR LA BONNE VOIE P. 17

RCMP-GRC.GC.CA

Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

Canada

Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

Canada

GAZETTE
Au service de la communauté policière depuis 1938
Vol. 74, N° 3, 2012
Une publication de la Gendarmerie royale du Canada

DOSSIERS

7 Tolérance et compréhension
10 La GRC encourage les jeunes autochtones à profiter de la vie
11 L'empathie et la sensibilisation indispensables dans les cas de maladie mentale
12 Débat de spécialistes : Qu'attendent les groupes culturels, ethniques et autochtones de la police?
14 La police de Cardiff s'allie à une école de langues pour aider les demandeurs d'asile
16 Un policier néerlandais relate son expérience dans une ville multiculturelle
17 Un programme de boxe qui en vaut le coup pour de jeunes montréalais
18 Toronto : Lutte contre les crimes motivés par la haine homophobe
20 Un programme de la nation Yakama diminue le nombre de décès sur les routes
22 Pratiques justes et impartiales : Psychologie sociale et formation policière
24 Réduire la criminalité par la sensibilisation communautaire

RUBRIQUES

4 Mot de la rédaction
5 Actualités
26 Les faits : Criminalité en haute mer
27 Entretien avec l'insp. Larry Wilson, analyste du comportement
28 Reportage : Un moyen simple de diffuser de l'information en situation de crise
30 Reportage : Intervention de la GRC lors de l'incendie de Slave Lake
32 À l'avant scène
34 Nos partenaires à l'oeuvre : Le démantèlement d'installations de culture de marihuana à Calgary
36 Nouveaux billets de banque anti-contrefaçon

DES RAPPORTS DE CONFIANCE AVEC NOS COLLECTIVITÉS

Le visage de la population canadienne a évolué rapidement ces dernières décennies. La proportion d'immigrés qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langues naturelles et qui appartiennent aux minorités visibles a augmenté considérablement, surtout dans les grandes métropoles de Montréal, de Toronto et de Vancouver. Ce changement, les services de police l'ont bien noté, car en plus d'avoir une incidence sur leurs activités de base, il offre des possibilités de mieux comprendre les réalités de tous les Canadiens.

Ce mois-ci, nous partons à la découverte de méthodes de travail policières adaptées aux néo-Canadiens, aux minorités visibles, aux groupes culturels et religieux, et aux collectivités autochtones. Notre collaboratrice Mallory Procunier s'est rendue à Surrey (C.-B.), une des collectivités les plus multiculturelles au Canada, pour apprendre comment les membres de la GRC communiquent avec ces groupes afin de comprendre leurs besoins et leur vécu, et gagner leur confiance.

Évidemment, nos policiers sont aussi au service des collectivités diversifiées de l'extérieur des grands centres urbains. Sigrid Forberg aborde une initiative à laquelle participe la GRC du Nunavut et qui vise à résoudre le problème du désespoir dans une communauté aux prises avec des taux de suicide élevés. L'Embrace Life Council encourage les jeunes Inuits à exprimer leurs émotions et à soulager leurs peines de façon saine. Sigrid se penche aussi sur la maladie mentale et examine les résultats positifs qui peuvent découler de la collaboration entre policiers et organismes de la santé en vue de soigner les personnes qui en sont atteintes.

Nous examinons plusieurs programmes ciblés auxquels d'autres services de police ont eu recours pour enrayer certains problèmes dans des quartiers multiculturels.

La police d'État de Washington et le service de police tribal de Yakama ont contribué conjointement à réduire le nombre d'accidents de la route dans cette collectivité autochtone en se servant d'une campagne médiatique, de répression ciblée et de sensibilisation communautaire.

Le Service de police de Toronto et son comité consultatif sur les communautés gaie, lesbienne, bisexuelle et transgenre ont collaboré avec 21 organismes et fournisseurs de services communautaires afin d'abaisser les taux d'intimidation et de crime homophobes. À Montréal, l'agent Evans Guercy, sur son initiative, invite les jeunes à risque de diverses origines à se joindre à lui dans le ring. Le club de boxe l'Espoir leur apprend la discipline et les oriente. Les résultats sont remarquables.

La South Wales Police de Cardiff, au R.-U., a collaboré avec une école de langues pour enseigner l'anglais à un grand nombre de demandeurs d'asile. Mais l'apprentissage ne s'est pas arrêté là : les nouveaux arrivants ont acquis une connaissance pratique de la loi et du travail policier au R.-U., et ont rétabli leur confiance dans la police.

Pour clore le numéro, Anna T. Laslow et Loric Fridell, Ph.D, nous mettent au fait des dernières études menées sur les pratiques policières justes et impartiales, qui sont indispensables au service de groupes multiculturels. Elles nous expliquent la science du parti pris humain et comment les services de police peuvent incorporer cette matière dans leurs programmes de formation.

Il est judicieux de chercher d'abord à comprendre nos collectivités multiculturelles avant de leur faire respecter la loi. Nous espérons que le présent numéro vous fera mieux voir que ces collectivités peuvent être sûres et accueillantes. ■

— Katherine Aldred

EN COUVERTURE : Le serg. Drew Grainger en compagnie de visiteurs au Fusion Festival à Surrey, C.-B.
Photo : Cap. David Douangchanh

GAZETTE

ÉDITRICE : Nancy Sample

RÉDACTRICE EN CHEF : Katherine Aldred

JOURNALISTE : Sigrid Forberg

COLLABORATRICE À LA RÉDACTION : Mallory Procunier

GRAPHISME : Richard Vieira

ADMINISTRATION ET DIFFUSION : Sandra Levett

TRADUCTION : Services de traduction de la Direction générale, GRC

IMPRIMERIE : Performance Printing

COMITÉ ÉDITORIAL DE LA GAZETTE : S.é.-m Lori Lynn Colbourne, Insp. Craig Duffin, Sam Jaroudi, Roberta Sinclair, Ph.D., Brian Yamashita, Ph.D

La Gazette (ISSN 1196-6513) est publiée en versions française et anglaise par la Direction des services de communication nationaux de la Gendarmerie royale du Canada, à Ottawa.

La conception de la page couverture ainsi que les articles sont protégés par les droits d'auteur et aucune partie de cette revue ne peut être reproduite sans consentement écrit.

Poste-publication, numéro de convention 40064068. *La Gazette* paraît quatre (4) fois par année et est distribuée gratuitement mais en nombre restreint aux services de police et aux organismes d'exécution de la loi. On conseille fortement de la faire circuler. On ne peut pas s'y abonner à titre personnel.

On vous prie de faire parvenir vos lettres, articles et commentaires à la rédactrice en chef de la *Gazette*. La rédaction se réserve le droit de faire la révision. © 2012 GRC.

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :

La rédactrice en chef : la *Gazette* de la GRC,
73, promenade Leikin,
M-8-1, pièce 801
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
CANADA

Téléphone : 613-843-4570
Courriel : gazette@rcmp-grc.gc.ca
Internet : www.rcmp-grc.gc.ca/gazette

RESTEZ AU COURANT AVEC LA GRC

Visitez notre site Internet : www.rcmp-grc.gc.ca

Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/grcrcmp

Suivez-nous sur Twitter : Twitter.com/grcrcmppolice

Visualisez nos vidéos sur YouTube : www.youtube.com/rcmpgrcpolice

Abonnez-vous aux mises à jour RSS : www.rcmp-grc.gc.ca/rss/index-fra.htm

TOLÉRANCE ZÉRO POUR LES JEUNES CONDUCTEURS

Les jeunes québécois qui choisissent de boire et de conduire le paieront chèrement s'ils se font pincer.

Depuis la mi-avril, les conducteurs âgés de 21 ans ou moins sont assujettis à une règle de zéro alcool, même s'ils ont leur permis régulier. S'ils sont pris à conduire en état d'ébriété, ils pourraient recevoir quatre points d'inaptitude et une amende de 300 $ à 600 $.

Selon Sylvie Tremblay, porte-parole de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), la gravité des conséquences est liée à la surreprésentation des jeunes impliqués dans des accidents de la route.

« La tolérance zéro fait partie d'une stratégie du gouvernement du Québec visant les jeunes conducteurs, affirme Sylvie Tremblay. L'objectif est de réduire le nombre d'accidents causés par l'alcool. »

Elle ajoute que de 2005 à 2009, 56 % des conducteurs âgés de 20 et 21 ans impliqués dans des collisions mortelles avaient bu de l'alcool.

Ce groupe d'âge représente la plus grande proportion de conducteurs décédés qui avaient consommé de l'alcool.

L'Ontario, la Nouvelle-Écosse (N.-É.) et le Nouveau-Brunswick (N.-B.) ont aussi une loi de tolérance zéro.

Le serg. Claude Tremblay, de la Section de la sécurité routière de la GRC du N.-B., soutient que la loi a donné plus de moyens à la police pour réduire l'ivresse au volant. Selon lui, de telles lois visent à inculquer de bonnes habitudes dès un jeune âge.

Les jeunes âgés de 20 et 21 ans représentent la plus grande proportion de conducteurs impliqués dans des collisions mortelles causées par l'alcool.

« C'est la mentalité que nous devons changer, déclare le serg. Tremblay. Si nous commençons à sensibiliser les jeunes de 16 ans, espérons qu'après avoir conduit pendant cinq ans sans boire d'alcool, ils auront pris l'habitude de désigner un conducteur ou de prendre un taxi. »

À la Sûreté du Québec (SQ), le serg. Daniel Thibodeau nous dit que la priorité est la prévention. En plus d'appliquer la loi, la SQ et la SAAQ coordonneront les futures campagnes.

« Nous voulons tirer le maximum de cette mesure et bien faire passer le message, affirme Thibodeau. La vitesse, l'alcool et d'autres comportements à risque sont à l'origine de la plupart des collisions chez ce groupe d'âge. Cette loi nous sera donc utile et rendra les routes un peu plus sûres. » ■

— Sigrid Forberg

DES JEUNES CONTRE LA CRIMINALITÉ

Des jeunes des Premières Nations en C.-B. aident la GRC à diffuser un message antigang dans la province.

Par l'intermédiaire de la Urban Native Youth Association (UNYA), ils ont réalisé une vidéo d'intérêt public pour l'équipe de sensibilisation aux gangs de la GRC, en partenariat avec la Prévention criminelle de la GRC et l'Université Capilano.

Comme la majorité des documents antigang diffusés en C.-B. s'adressaient aux jeunes Autochtones des Prairies, les dirigeants communautaires craignaient que le message ne soit pas adapté à leur culture. Les jeunes ont donc décidé de faire appel à des Autochtones en milieu urbain et au groupe de danse Nisga'a du nord-ouest de la C.-B. pour produire une vidéo.

« Fait intéressant, cette vidéo est entièrement dirigée par des jeunes, souligne la cap. Angela Kermer, coordonnatrice provinciale de la sensibilisation aux gangs. Ce sont les communautés et les dirigeants qui insistaient pour que cette vidéo soit créée ».

Kermer affirme que la vidéo montre notamment des groupes de danses traditionnelles Nisga'a, un bon substitut à ce que les jeunes recherchent généralement dans les gangs.

« Si vous avez déjà vu les Nisga'a danser, ils sont aux antipodes des gangs. La communauté, la culture et tout ce qu'un gang prétend offrir, les groupes culturels et les familles comme les Nisga'a les offrent véritablement », ajoute-t-elle.

L'équipe de sensibilisation aux gangs diffuse aussi le message d'autres façons. Dans le cadre d'un nouveau partenariat avec Service correctionnel Canada, des délinquants vivant dans des pavillons de ressourcement visitent des communautés pour parler des conséquences de leurs choix.

« Tout ce qui permet d'atteindre quelqu'un est un excellent outil et j'ai l'intention de porter le message aussi loin que possible », signale Kermer.

Son poste a été créé il y a plusieurs années pour intervenir tôt face aux gangs. Kermer affirme qu'avec l'aide des dirigeants communautaires, des policiers locaux et des jeunes, ils seront en mesure d'éliminer cette tendance à la racine.

« Mon poste visait la prévention, précise Kermer. À l'heure actuelle, nous pouvons mettre l'accent sur l'éducation plutôt que sur la répression, et participer à une initiative communautaire qui nous évite d'avoir à intervenir davantage. » ■

— Sigrid Forberg

ALERTE AMBER : LA C.-B. ÉLARGIT LA PORTÉE DE SON PROGRAMME

Après avoir été enlevé chez lui à Sparwood (C.-B.), en septembre 2011, Kienan Hebert, âgé de trois ans, a été retourné sain et sauf à sa famille cinq jours plus tard.

Le succès de l'enquête est partiellement dû au fait que le kidnappeur, Randall Hopley, savait que le public le cherchait grâce au système Alerte Amber (AA) de la province.

Maintenant, le gouvernement de la Colombie-Britannique espère rendre le système encore plus efficace en envoyant des alertes à 30 000 fonctionnaires.

Jusqu'à présent, l'Insurance Corporation of British Columbia et London Drugs ont demandé de recevoir, en même temps que la police, des courriels en cas d'enlèvements d'enfants.

« Les employés d'organismes gouvernementaux sont généralement mieux informés et peuvent radiodiffuser l'information ou la transmettre à l'aide d'appareils BlackBerry, affirme le surint. pr. Wayne Rideout, off. resp. des Services d'enquête et du crime organisé de la C.-B. Il nous faut des personnes bien placées pour porter attention à cette information. »

Dans une AA, on dit aux employés ce qu'ils doivent surveiller (type de voiture, description d'une personne, etc.).

Ces alertes les incitent aussi à suivre les nouvelles pour obtenir des mises à jour et à faire circuler l'information sur l'enfant disparu.

« Lorsque nous leur envoyons l'information, ils l'ont en main toute la journée, ce qui accroît nos chances de repérer le suspect », soutient Rideout.

London Drugs tenait à participer au programme AA et prend les devants dans le secteur privé.

Tous les employés de la pharmacie (magasins, centre de distribution ou siège social) recevront les alertes.

« Nous sommes enchantés à l'idée qu'un enfant puisse être retrouvé sain et sauf grâce à notre aide, déclare Nick Curalli, directeur général de la technologie de l'information pour London Drugs.

Dans la province la plus occupée de la GRC, l'aide de la communauté est parfois le plus grand atout de la police.

« Comme le temps est un facteur extrêmement important dans les cas d'enlèvement d'enfants, il vaut mieux en informer le plus grand nombre de personnes le plus vite possible, affirme la gend. Kelly Craig, coordonnatrice des AA en C.-B. »

— Mallory Procunier

UN RÊVE DEVENU RÉALITÉ

Avant le séisme qui a dévasté Port-au-Prince (Haïti) en janvier 2010, les 40 enfants de l'orphelinat Enfant-Jésus de Prague vivaient déjà dans des conditions précaires.

Lorsque les vieux murs de béton se sont effondrés avec le reste de la ville, des efforts ont vite été entrepris pour les rebâtir.

La réouverture officielle de l'orphelinat restauré et agrandi a eu lieu le 29 avril 2012 au cours d'une cérémonie marquée par des chansons, des dégustations et des discours touchants.

La cap. Christine Briand, qui participe au soutien de l'orphelinat depuis 2010, était particulièrement émue.

Elle a trouvé très émouvant de voir l'orphelinat reconstruit, avec un puits et un toit. Mais le moment qu'elle n'oubliera jamais est survenu après la cérémonie, lorsque la cloche annonçant le dîner a sonné et que les enfants ne se sont pas empressés de rentrer.

« Je savais alors qu'ils n'étaient plus affamés », dit-elle.

L'orphelinat a gagné le cœur des employés de la GRC à Ottawa à la suite d'une rencontre entre le s.é.-m. Stéphane St-Jacques, alors en mission, et une sœur en 2008.

Lors de sa visite, il avait remarqué que les enfants n'avaient pas d'eau potable ni beaucoup de nourriture, et il leur avait immédiatement apporté des sacs de riz et de l'eau.

Ce n'est pas tout. Il a aussi appelé des collègues à Ottawa, qui ont offert d'aider par tous les moyens possibles.

Lorsque le séisme a frappé, St-Jacques avait déjà obtenu un tel appui que personne n'a hésité à en faire plus.

Dès la nouvelle de l'écroulement de l'orphelinat, une collecte de fonds pancanadienne a été organisée.

Des membres de la GRC au Québec et en Ontario ont versé des milliers de dollars, et la ville de Langford (C.-B.) a généreusement donné 250 000 $ en plus d'envoyer son chef des pompiers, Bob Beckett, en Haïti pour prêter main-forte.

« On voulait se servir de ce projet pour enseigner à nos enfants la responsabilité qui nous incombe à l'égard des autres collectivités, même à l'étranger. Je trouve ça formidable », de dire Beckett. »

— Mallory Procunier

Le 29 avril 2012 a eu lieu la réouverture officielle de l'orphelinat agrandi et restauré, qui héberge une quarantaine d'enfants haïtiens.

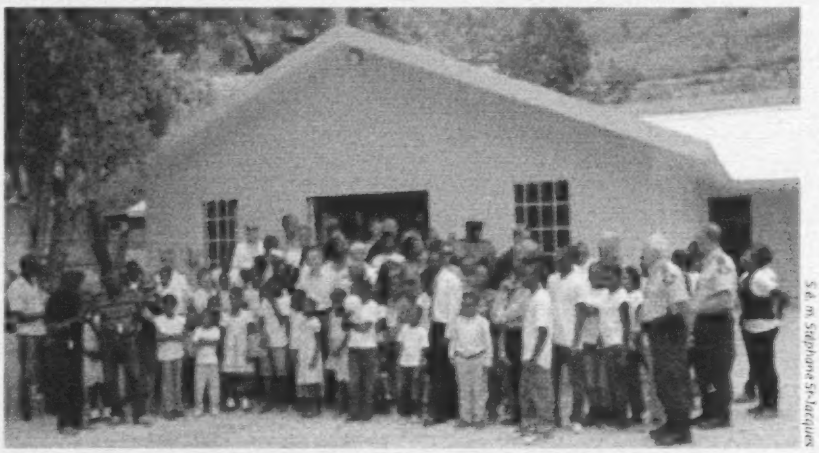

s.é.-m. Stéphane St-Jacques

Rod Andrews, Saskatchewan Valley News

Des membres de la GRC et d'autres corps policiers font des adieux solennels à la gend. Robin Cameron lors de ses funérailles.

DE LA TOLÉRANCE À LA COMPRÉHENSION

LES SERVICES DE POLICE DANS UNE MOSAÏQUE CULTURELLE

Par Mallory Procunier

Les Canadiens peinent depuis des générations à se forger une identité nationale, mais pas par manque de particularités culturelles, ethniques ou linguistiques.

Au contraire, avec ses 34 millions d'habitants, le Canada offre une diversité culturelle sans pareille dans le monde, ce qui complique le travail de son corps policier national, tant auprès des nouveaux immigrés qui saisissent mal son rôle qu'auprès des peuples autochtones aux origines lointaines qui ont connu des relations houleuses avec les forces publiques.

Ses agents ont cependant aussi la possibilité de se familiariser avec les cultures qui coexistent au sein de notre population et d'apprendre la compassion au contact de la différence.

VÉRITABLE CARREFOUR DES CULTURES

À Surrey, en Colombie-Britannique, l'une des villes les plus multiculturelles au pays, les membres de la GRC en apprennent long sur la diversité. Dans cette banlieue de Vancouver, qui compte près de 460 000 âmes, les minorités visibles forment 46 % de la population. La majorité (60 %) de ces personnes viennent d'Asie du Sud, mais divers autres groupes ethniques sont aussi présents dans la communauté.

Surrey est fière de sa diversité et organise ses services policiers en fonction de son aménagement urbain. Le territoire du détachement local de la GRC se divise en cinq districts aux caractéristiques culturelles et socioéconomiques bien distinctes.

Le District 1 comprend le centre-ville et « The Strip », le quartier des itinérants et des toxicomanes, un secteur de trois îlots où se côtoient cliniques de traitement à la méthadone, boutiques érotiques et comptoirs de retour de bouteilles consignées.

Différentes communautés ethniques se succèdent ensuite de nord en sud. Le centre-ville délabré cède la place à une communauté punjabi bien tenue. Mosquées, temples et centres communautaires jouxtent les résidences cossues de Sud-Asiatiques et les grandes demeures où s'entassent plusieurs familles chinoises.

Il peut être difficile pour les membres fraîchement mutés de s'habituer à ce mélange de cultures, mais le Détachement de Surrey sait leur faciliter la transition.

FENÊTRE SUR LA COMMUNAUTÉ

Rosy Takhar est gestionnaire de la prévention du crime et des services communautaires à Surrey, mais les membres du Détachement l'appellent leur coordonnatrice de la diversité. C'est un rôle qui convient parfaitement à cette anthropologue des cultures, qui a passé plus de 10 ans à travailler auprès de nouveaux immigrés. Elle connaît les défis que ces derniers doivent affronter au Canada et sait qu'ils peuvent se méprendre sur le rôle de la police dans un pays pacifique.

« Beaucoup d'immigrés viennent de pays où la police est corrompue. C'est pourquoi ils ne lui font pas confiance et hésitent

à l'appeler, surtout s'ils vivaient dans un milieu socioéconomique défavorisé dans leur pays d'origine », explique-t-elle.

L'une des fonctions de Rosy Takhar consiste à tenir des séances d'information à l'arrivée de membres nouvellement recrutés ou mutés. Elle leur apprend comment devenir une ressource pour la communauté et comment surmonter les barrières linguistiques, entre autres obstacles.

« J'aborde la formation en fonction du quotidien des membres de notre détachement et des connaissances qui leur seront utiles », précise-t-elle.

Elle se souvient d'une séance où un membre avait mentionné un problème concernant des immigrés qui composaient par erreur le 911 en essayant de téléphoner en Inde. Le membre devait quand même donner suite aux appels, mais les personnes qui les avaient faits ne voulaient pas le laisser entrer chez elles. Rosy Takhar l'a aidé à concevoir des cartes d'information en punjabi d'un côté et en anglais de l'autre afin de leur expliquer pourquoi la police se présentait à leur porte et comment éviter cette situation à l'avenir.

« C'est important, car le policier qui se heurte à une barrière linguistique quand il exige l'accès à une résidence se retrouve dans l'embarras », renchérit Mme Takhar.

Celle-ci informe aussi les membres des différents groupes ethniques qui composent la population de Surrey. Elle leur explique la différence entre les sikhs, les hindous et les musulmans, ainsi que certaines coutumes religieuses ou sociales qui peuvent influer sur les fonctions de police.

Elle leur parle des immigrés d'origine malaisienne, qui sortent de leur voiture lorsque la police les arrête parce que c'est la norme en Asie du Sud, et des ressortissants de certains pays du Moyen-Orient qui peuvent craindre de s'attirer des ennuis en signalant à la police un crime dont ils ont été témoins.

Grâce aux efforts de Rosy Takhar auprès des membres et aussi auprès du public, le Détachement de Surrey est bien équipé pour servir sa communauté fort diversifiée. Mme Takhar rencontre régulièrement les organismes qui offrent des services aux nouveaux immigrants afin de les aider à expliquer à ces derniers quand et comment faire appel à la police.

Elle collabore par ailleurs avec les coordonnateurs de la prévention du crime des cinq districts de Surrey, qui présentent deux fois l'an des exposés aux étudiants en anglais langue seconde sur le rôle de la police à titre de ressource communautaire.

« Il est difficile d'exprimer à quel point nous comptons sur Rosy pour nous aider à établir des liens avec la communauté », fait remarquer l'insp. Garry Begg, agent adjoint des opérations du Détachement de Surrey. « Dans ce travail, on n'a pas le temps de manquer d'assurance. »

ATTITUDE PROSPECTIVE

Tandis que Rosy Takhar tend la main aux nouveaux immigrés, le cap. Rafael Alvarez veille sur leurs enfants. Il dirige la section jeunesse de Surrey ainsi que d'innombrables programmes visant à éloigner les jeunes des gangs et les garder sur la bonne voie.

Le cap. Alvarez n'a pas l'air d'un policier. Ses tatouages sur les les bras et son allure décontractée s'ajoute à son attitude positive et encourageante pour donner l'impression qu'il est tout à fait à sa place.

Il dirige le programme Wraparound de Surrey, qui cible les jeunes à risque et les entoure de ressources de la GRC et de services communautaires afin de les aider à faire des choix de vie sains et à renforcer leur estime de soi. Le programme permet de leur trouver un emploi dans la communauté et de vérifier qu'ils ne subissent aucune influence négative à la maison. Il les expose aussi aux réalités de la situation qui les attend s'ils choisissent la criminalité.

Le cap. Alvarez rayonne lorsqu'il parle des succès du programme Wraparound, mais il reconnaît que les obstacles culturels peuvent être difficiles à surmonter. Quand il a trouvé un membre arabophone dans la région, il a tout de suite obtenu son détachement pour qu'il aide à combler le fossé linguistique entre la police et les familles d'immigrants.

Même si le Détachement de Surrey compte plus de 600 membres, Rafael Alvarez et Rosy Takhar avouent qu'il peut être difficile de trouver des ressources de ce genre. Mais ils comptent bien régler ce problème.

Rosy Takhar fait parfois office d'agente de recrutement pour le Détachement. Elle s'est récemment jointe à quelques membres qui participaient à un tournoi de basket-ball dans une école primaire. Au sein du groupe, il y avait une agente sud-asiatique, dont la présence a bien étonné certaines fillettes de même origine.

« Tant d'enfants à cette école n'avaient aucune idée qu'il était possible pour une fille punjabi de devenir policière », observe Rosy Takhar.

Ce sont les mentalités de leur pays d'origine qui empêchent les enfants d'envisager une carrière dans le milieu policier, estime-t-elle. Les parents voient ce qui arrive aux policiers dans leur pays et ne veulent pas ce genre d'avenir pour leur enfant. Mais quand elle met son chapeau de recruteur, Rosy Takhar essaie de leur montrer qu'une carrière à la GRC, c'est tout le contraire.

VISITE DE QUARTIER

Le quartier de Surrey qu'on appelle « The Strip » est connu pour sa violence, mais le serg. Drew Grainger aimait s'y rendre à l'époque où il faisait partie de l'équipe de patrouille pédestre.

Maintenant agent des relations avec les médias à Surrey, le serg. Grainger entretient toujours des relations amicales avec les itinérants de ce secteur. Il y a passé des années en uniforme à patrouiller avec les autres membres de l'équipe, arpentant ce que les toxicomanes du coin appellent le « Downtown Eastside de Surrey » et vérifiant l'état de ceux qui y résident.

Une femme débraillée d'âge mûr aperçoit le serg. Grainger au volant et le reconnaît tout de suite.

« Ce gars-là a du cœur, je ne l'oublierai jamais », affirme un homme alors que l'ami à ses côtés hoche la tête en silence, le sourire aux lèvres. « C'est un des bons policiers. »

Les relations entre la police et les toxicomanes du Strip n'ont pas toujours été aussi cordiales. Quand le serg. Grainger s'est joint à la patrouille pédestre, les agents de la GRC n'y étaient pas les bienvenus, avec leurs arrestations, leurs descentes brutales et leurs autres moyens de contraintes.

Les petites jasettes du serg. Grainger semblent cependant avoir eu un effet marquant. — Mallory Procunier

« Il est impossible de diversifier les effectifs sans travailler activement à changer les perceptions, tranche Mme Takhar. Si des parents nouvellement immigrés considèrent la police comme dangereuse, ils n'enverront pas leur fils unique dans ses rangs. »

STRATÉGIE SEMBLABLE

La stratégie employée à Surrey pour composer avec une clientèle multiculturelle consiste à éduquer les policiers et à les encourager à comprendre les problèmes au sein de la communauté.

Selon ce principe, il devrait être facile pour le cap. Con Lerat, originaire de la Saskatchewan et membre autochtone du Détachement de Rosthern, dans la même province, de se mettre à la place des membres de la Première nation Beardy's et Okemasis, mais la réalité est tout autre.

« Notre famille n'était pas très portée sur la boisson et n'avait pas de démêlés avec la justice, alors je trouvais difficile de voir les choses du même œil que ceux qui avaient de tels problèmes, reconnait-il. Disons qu'il était pénible pour moi de voir ce côté-là de la réserve. »

La transition a aussi été dure pour la gend. Abriel Armitage, native de Halifax, quand elle a appris que sa première affectation serait dans un petit village en Saskatchewan avec une forte population autochtone. Elle ne savait pas trop à quoi la communauté s'attendait.

Elle a vite constaté qu'à Rosthern, il ne s'agit pas tant de faire attention aux différences entre les cultures individuelles que de traiter tout le monde équitablement.

« Parfois, les membres de la bande Beardy's réagissent en voulant chasser le policier blanc qui arrive dans leur réserve, mais je leur ai dit que j'allais les traiter exactement comme n'importe qui d'autre », explique-t-elle.

Dans cette petite communauté d'environ 1 300 personnes, la prévention du crime et l'application de la loi ne relèvent pas uniquement de la GRC. Les quelques membres du Détachement de Rosthern ont donc grand besoin du soutien de la réserve pour endiguer les problèmes avant qu'ils ne s'aggravent.

JUSTICE COMMUNAUTAIRE

Dans la réserve de la bande Beardy's et Okemasis, un petit détachement se trouve à quelques pas de la première maison. Deux membres y sont affectés, mais ils comptent sur le soutien de leurs collègues à Rosthern pour garder un œil sur la population.

Détachement de Surrey

Des jeunes de Surrey prennent connaissance des possibilités de carrière dans le milieu policier grâce au programme SPURS.

La relation instable qu'entretenait la Première nation Beardy's et Okemasis avec la GRC a brusquement changé au décès de la gend. Robin Cameron, tuée par balle lors d'une intervention relative à une querelle de ménage, le 15 juillet 2011.

Plus de 3 000 personnes ont assisté à ses funérailles, y compris des dignitaires, des policiers tant canadiens qu'américains et des membres de sa famille qui travaillaient au sein des Forces canadiennes et du United States Marine Corps.

Selon Doug Gamble, directeur communautaire de la justice et oncle de Robin Cameron, cette impressionnante présence policière a montré aux membres de la réserve que les policiers sont des personnes respectées qui font avec courage un travail dangereux pour protéger la communauté.

« Je défends la GRC quand les gens la critiquent parce que je connais son rôle, ajoute-t-il. Je ne veux pas qu'il arrive de malheur à ses agents parce que ma nièce... eh bien, j'ai vu le trou de balle dans son front, je m'en souviendrai toujours et je ne veux plus jamais revoir ça. »

Doug Gamble collabore avec le service de la justice de la réserve afin de préparer et de rassurer les jeunes qui en sont à leur première infraction et qui ne savent pas trop à quoi s'attendre.

Il est un fervent adepte de la justice réparatrice et une ressource de confiance pour sa communauté.

« Certains de ces jeunes ont très peur du tribunal et de la GRC, mais ils ont fait leurs choix et ils ont besoin de quelqu'un qui puisse leur parler et les préparer », explique-t-il.

Son travail n'est pourtant pas de nature purement réactive. Il tient régulièrement des ateliers pour sensibiliser les jeunes aux dangers de la drogue, de l'alcool et des gangs, ainsi qu'aux conséquences de l'intimidation. Il peut tenir une causerie franche avec eux dans un gymnase, recruter des aînés pour leur parler lors de la veillée funèbre d'une victime d'acte criminel ou même envoyer un intervenant au pénitencier pour parler à ceux qui sont déjà incarcérés.

« Nous leur apportons directement ces ressources afin de leur donner l'information voulue pour faire des choix positifs », précise M. Gamble.

Ce dernier veut maintenir l'harmonie dans sa communauté. En lui inculquant le respect de l'autorité et en lui trouvant autre chose que la drogue et l'alcool pour occuper son temps, il a vraiment fait un exemple de la jeunesse de la bande Beardy's et Okemasis.

« Dans certaines communautés des Premières nations, les jeunes ne savent pas faire preuve de respect envers les policiers, mais ce n'est pas le cas ici, confirme le cap. Lerat. Ils nous disent bonjour et nous serrent la main. C'est vraiment beau à voir. » ■

DES VIES EN JEU

LA GRC ENCOURAGE LES JEUNES À PROFITER DE LA VIE

Par Sigrid Forberg

Dans une région caractérisée par l'isolement et les longues périodes d'obscurité, de nombreux résidents du Nunavut vivent une détresse psychologique représentative de la nature de la terre.

Le taux de suicide est un problème depuis des décennies dans le plus jeune territoire du Canada. En 2011, il y a eu 33 suicides pour seulement 33 000 habitants. Selon le surint. pr. Steve McVarnock, commandant divisionnaire de la GRC au Nunavut, cette statistique scandaliserait n'importe quelle petite collectivité du sud.

« Le suicide a des répercussions sur nous tous, lance McVarnock. La situation est la même depuis des décennies et les statistiques augmentent à mesure que la population rajeunit et qu'elle est animée de sentiments contradictoires. »

Plusieurs organisations, dont la GRC, le gouvernement du Nunavut et l'Embrace Life Council (ELC), ont décidé d'ouvrir le dialogue à propos du suicide et d'encourager les gens à demander de l'aide pour eux-mêmes, leurs amis et les membres de leur famille.

PARTENAIRES EN PRÉVENTION

L'ELC, un organisme sans but lucratif de prévention du suicide établi au Nunavut en 2003, contribue au bien-être mental, psychologique, physique et communautaire du Nunavut grâce à des initiatives d'éducation, de recherche et de formation.

La gend. Angelique Dignard représente la GRC au sein du comité de l'ELC. Dignard, qui a remplacé McVarnock il y a un an et demi, a vu beaucoup de changements ces derniers mois.

Étant affectée au Nunavut depuis près de cinq ans, Dignard connaît bien le sujet du suicide dans le Nord.

Pour elle, la GRC est bien placée pour apporter son aide : elle est présente dans les 25 collectivités et elle répond à presque tous les appels de tentative de suicide, de suicide réussi et d'idées suicidaires.

« Il importe que la GRC collabore parce que la situation est récurrente, affirme Dignard. Nous voulons des foyers et des communautés en santé, ce qui passe par différents aspects, dont la prévention du suicide. »

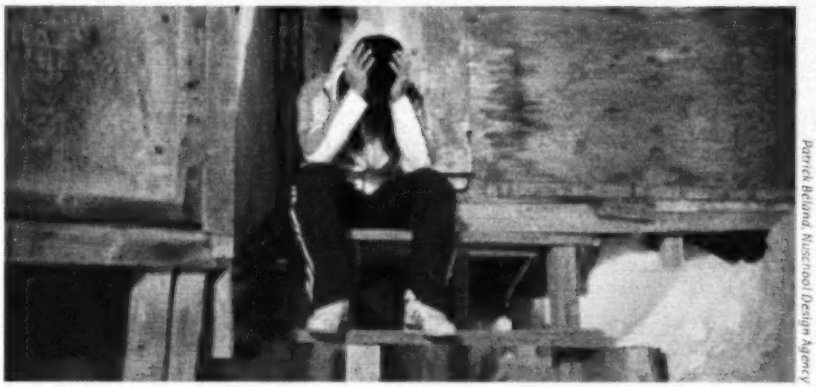

Patrick Béland Nasctool Design Agency

Scène d'un message publicitaire sur la prévention du suicide tourné pour l'Embrace Life Council.

GÉNÉRATION PERDUE

Selon McVarnock, bon nombre de membres qui œuvrent au Nunavut sont des parents ou ont de jeunes frères ou sœurs, et ils ont de la difficulté à comprendre le désespoir qui mène les jeunes à commettre l'irréparable.

La majorité de ceux qui s'enlèvent la vie sont de jeunes hommes de moins de 25 ans. L'an dernier, une des victimes avait 12 ans et une autre 13 ans. Jenny Tierney, directrice administrative de l'ELC, affirme que cette situation l'a marquée à son arrivée au Nunavut.

Bien qu'une formation et un soutien soient offerts aux membres qui composent avec les suicides, la tragédie insensée de perdre la jeune génération a incité beaucoup de membres comme McVarnock et Dignard à essayer de comprendre et de combattre ce phénomène au Nunavut.

Selon Tierney, le suicide dans les communautés inuit est un problème complexe. Les facteurs vont du nombre élevé d'agressions sexuelles d'enfants aux répercussions de la colonisation.

« Aucun enfant ne devrait avoir à subir la même chose qu'un grand nombre de jeunes d'ici, ajoute Tierney. Ils devraient pouvoir profiter de leur enfance. Nous tentons de sensibiliser les gens et d'apporter du soutien dans la collectivité afin que les enfants puissent être des enfants. »

TOURNÉS VERS L'AVENIR

La GRC et l'ELC admettent qu'il faudra du temps pour voir le fruit de leurs initiatives, mais en ciblant le problème et ses causes profondes, ils espèrent réduire le nombre de jeunes qui se suicident ou qui envisagent cette avenue.

Des activités proactives comme le Bouclier autochtone, l'Académie de police pour les jeunes et les événements communautaires incitent les jeunes à sortir et à bouger pour tisser des liens avec les membres de la communauté et rehausser leur estime personnelle.

On souhaite que les gens parlent du problème, qu'ils expriment leurs émotions et qu'ils les vivent plus sainement en pouvant compter sur leurs amis, leur famille et même la GRC.

À cette fin, l'ELC a récemment présenté deux messages publicitaires.

Diffusés sur le réseau Aboriginal People's Television Network et dans les centres de santé de cinq collectivités d'envergure, les messages publicitaires — en inuktitut et sous-titrés en anglais — encouragent une discussion ouverte et honnête sur le sujet du suicide.

La GRC et l'ELC espèrent que leurs efforts permettront aux jeunes de voir la lumière au bout du tunnel.

« Nous voulons qu'ils sachent que le monde est vaste et rempli d'espoir, déclare Tierney. Si vous vous sentez à l'écart et croyez qu'aucune possibilité ne s'offre à vous... vous avez encore beaucoup à découvrir. » ■

COMPASSION ET DIALOGUE

UNE ÉQUIPE INTEGRÉE SENSIBLE À LA MALADIE MENTALE

Par Sigrid Forberg

Pour certains policiers, les notions de criminel et de victime procèdent d'une vision où tout est soit noir soit blanc. D'autres, de plus en plus nombreux, développent une vision plus nuancée.

Pour résoudre pacifiquement une confrontation avec un malade mental en état de crise, il est essentiel de savoir faire preuve d'empathie, de compréhension et de pédagogie. Conscients de cela, plusieurs organismes britanno-colombiens ont décidé de se joindre à la Crisis Intervention Team (CIT).

La CIT est une initiative communautaire qui encourage les partenariats entre organismes de santé mentale et services d'urgence. Unissant leurs forces, le Détachement de Chilliwack et l'hôpital Fraser Health ont formé une équipe chargée d'intervenir dans des situations de crise en jumelant un gendarme de la GRC à un professionnel en santé mentale.

« Les ressources posent un problème constant aux deux partenaires », indique Andy Libbiter, directeur intérimaire de l'unité de santé mentale et de toxicomanie du Fraser Health. « Cette collaboration permet à chacun de mieux connaître le rôle que l'autre remplit et les services qu'il fournit, de sorte que nous sommes mieux équipés pour intervenir sur le terrain ».

ÉCHANGE DE SERVICES

La gend. Valerie Conroy, coordonnatrice des cas de mésadaptation sociale du Détachement de Chilliwack, est jumelée à Denise Armstrong, spécialiste en santé mentale au Fraser Health.

Ensemble, Conroy et Armstrong dressent une liste des personnes répondant aux critères de mésadaptation sociale – dont un certain nombre de démêlés avec la police – en se fondant sur l'information qu'elles possèdent et les cas que les autres membres ont portés à leur connaissance.

Grâce à cette liste, elles gardent la trace des personnes qu'elles doivent aller voir de temps en temps pour s'assurer qu'elles ne manquent de rien et bénéficient de toute l'aide requise.

Conroy a trouvé l'expérience très instructive.

« Notre but est de faire en sorte que les policiers, les personnes atteintes et les citoyens demeurent en sécurité, déclare Conroy. Si la situation le permet, expliquer au sujet en crise que nous sommes aussi là pour sa propre sécurité peut aider à désamorcer les tensions. »

Du point de vue du Fraser Health, favoriser l'apprentissage est capital. « Apprendre », cela veut dire aussi bien, pour un policier, saisir la différence entre une arrestation et une appréhension effectuée en vertu de la Mental Health Act que, pour une réceptionniste, savoir comment gérer les situations de crise qui surviennent au bureau d'accueil ou au téléphone.

« C'est vraiment une bonne chose pour Chilliwack, déclare Armstrong. À mon avis, toute relation positive entre la police et le milieu de la santé mentale profite à la collectivité. »

Et pas seulement à la collectivité : le policier qui est bien préparé et sait à quoi s'attendre au moment d'intervenir est mieux à même de se protéger et de maîtriser la situation.

La CIT a vu le jour à Memphis (Tennessee) il y a 25 ans. D'après les données du National Alliance on Mental Illness, il y aurait eu par la suite une baisse de 80 % du nombre de policiers blessés en tentant d'intervenir auprès de personnes mentalement déséquilibrées.

Des initiatives semblables ont été lancées partout aux États-Unis ainsi que dans plusieurs services de police canadiens, par exemple les détachements de la GRC de Burnaby et de Beaumont, de même que la police régionale de York et le Service de police d'Edmonton.

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES

Accomplir un tel travail requiert des qualités particulières. Conroy a été choisie parce qu'elle a un caractère qui convient aux exigences du poste. Un sondage réalisé en Colombie-Britannique a révélé que 40 % des personnes atteintes de maladie mentale s'étaient déjà fait arrêter.

Ce sondage indique en outre que les personnes affichant des symptômes de maladie mentale sont plus susceptibles d'être mal disposées à l'égard de la police – chose dont les policiers devraient se souvenir lorsqu'ils ont affaire à de telles personnes.

« Les gens m'intéressent, fait savoir Conroy. J'ai conscience que ce n'est pas toujours facile pour ceux qui sont atteints de maladie mentale. Comprendre les désordres mentaux peut aider à établir une saine communication et à trouver une issue heureuse à une situation de crise. »

C'est à un manque de compréhension de cette nature que sont attribuables certaines escalades de violence inutiles, dont quelques-unes ont connu un dénouement dramatique.

Conroy pense à une affaire où elle et Armstrong étaient intervenues en compagnie d'autres membres de la GRC. Elles ont vite compris que saisir le sujet au corps allait prendre un certain temps. Après une heure et demie de dialogue rassérénant, les policiers ont pu appréhender l'individu en toute sûreté, et ce, même s'il ne voulait pas se rendre à l'hôpital.

« C'est pour aider les gens que j'ai voulu devenir policière, confie Conroy. Notre tâche consiste à appliquer la loi, mais c'est dans notre façon de le faire qu'on peut arriver à changer les choses ». ■

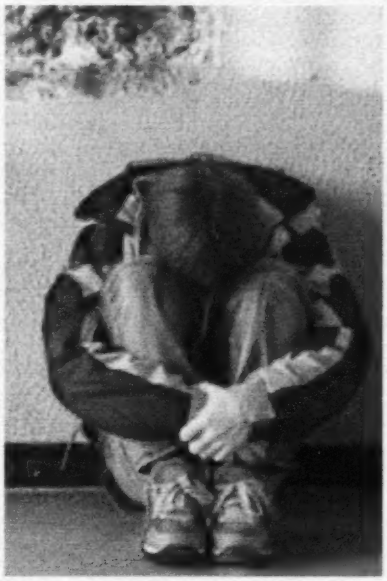

À QUOI S'ATTENDENT SURTOUT LES GROUPES ETHNIQUES ET CULTURELS DES SERVICES DE POLICE?

LES PANELISTES

- **Cap. Dave Ogungbemi, agent de liaison en matière de diversité culturelle de la GRC, Services de police contractuels et autochtones, Manitoba**
- **Emad Aziz, représentant de la communauté musulmane à Halifax (N.-É.), Comité de la diversité culturelle de la GRC**
- **Nona R. German, MS, MSW, travailleuse sociale communautaire et membre du comité de liaison avec les Autochtones du Service de police d'Edmonton**
- **Rodney McLeod, étudiant autochtone de l'Université de l'Alberta**

CAP. DAVE OGUNGBEMI

Les groupes ethniques et culturels veulent par-dessus tout se sentir en sécurité. Ils souhaitent être entendus, comprendre les policiers et avoir de bonnes relations avec eux, idéalement grâce à des échanges continus. Les membres de groupes ethniques aimeraient pouvoir faire appel à une personne-ressource du milieu policier qui les comprend et comprend leurs préoccupations, leur culture et ce qu'ils vivent.

En tant que policiers, il nous faut être patients, souples et vraiment à l'écoute des inquiétudes de ces groupes et de ce qu'ils ont à dire. Ils veulent que les policiers se renseignent sur leur culture. Selon la communauté, il faut du temps pour établir de bons rapports reposant sur la confiance. J'ai constaté qu'une fois le premier contact établi, la communauté sait que le policier est de bonne foi, ce qui crée un lien de confiance.

Ces groupes s'attendent à ce que les policiers soient sincères et qu'ils ne leur fassent pas de promesses en l'air. Ils savent que nous sommes des policiers d'abord. Cela dit, il nous faut les sensibiliser au fait que nous sommes tenus d'appliquer la loi et de procéder à des arrestations si cela est nécessaire.

La communication doit se faire dans les deux sens. Les groupes culturels et ethniques veulent nous aider dans certains aspects de notre travail. Selon eux, « il faut toute une collectivité pour élever un enfant », et les policiers ne peuvent faire leur travail seuls.

D'après mon expérience, la visibilité est également essentielle. La participation de policiers à diverses activités culturelles favorise le développement de bonnes relations avec les groupes. Ces activités, surtout le partage de repas typiques, permettent aux policiers et aux citoyens d'interagir et de mieux se connaître individuellement.

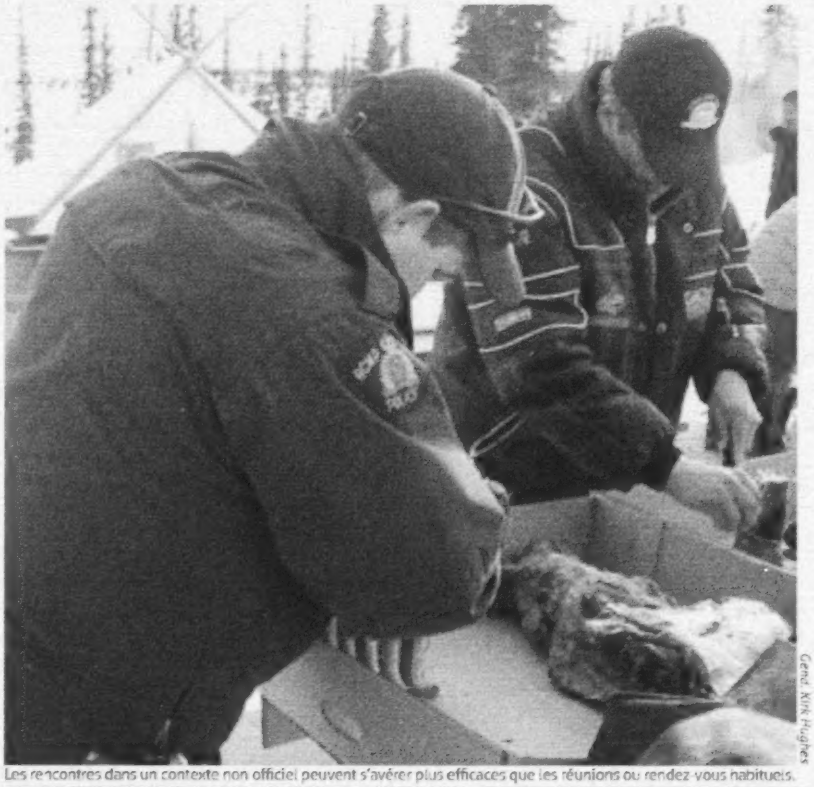

Gend. Kirk Hughes

Les rencontres dans un contexte non officiel peuvent s'avérer plus efficaces que les réunions ou rendez-vous habituels.

Les rencontres dans un contexte non officiel peuvent s'avérer plus efficaces que les réunions ou rendez-vous habituels. Les visites impromptues de policiers sont aussi les bienvenues.

Les policiers n'ont pas toujours le temps de prendre part à des activités communautaires, et il est bon d'affecter un membre ayant un horaire flexible à ce genre d'activités. Comme ces activités ont souvent lieu le soir ou en fin de semaine, il n'est pas toujours pratique pour les policiers qui font des quarts de travail d'y participer, mais les gens sont conscients des « sacrifices » que nous faisons pour nous retrouver parmi eux.

Les groupes ethniques et culturels veulent que nous soyons des modèles ou des mentors pour leurs jeunes. En pratiquant des sports auxquels s'adonnent les jeunes et en faisant de la sensibilisation aux gangs et des exposés sur le recrutement et l'application de la loi, les policiers peuvent amener les jeunes à envisager de faire carrière dans le domaine policier. Ces groupes souhaitent être le visage du Canada et éprouver un sentiment d'appartenance au pays.

Afin d'éviter que leurs enfants ne soient recrutés par des gangs, les groupes ethniques

et culturels veulent de l'information sur le rôle parental et les gangs de rue, notamment sur les comportements qu'ont les jeunes appartenant à un gang. Fait intéressant, les jeunes cherchent presque toutes les mêmes choses que les adultes, à commencer par des échanges amicaux avec les policiers.

Pour que leurs relations soient fructueuses, les policiers et les groupes ethniques doivent avoir des interactions positives soutenues, et ce, malgré les difficultés et les obstacles.

EMAD AZIZ

Les immigrants sont le groupe démographique qui croît le plus rapidement au Canada et bon nombre d'entre eux viennent malheureusement de pays dotés de forces policières oppressives ou inefficaces. Les policiers doivent donc redoubler d'efforts pour dissiper les préjugés des immigrants et leur montrer que la GRC n'a qu'une mission, celle de protéger les Canadiens. Voici des suggestions pour atteindre cet objectif :

Communication. L'anglais ou le français n'étant pas toujours la langue maternelle des groupes ethniques et culturels, les policiers doivent se montrer patients avec eux. Cherchez à bien les comprendre, répétez vos instructions lentement et poliment, et repassez leurs déclarations écrites et verbales. La barrière linguistique suscite aussi crainte et méfiance chez bien des immigrants, qui tendent à s'isoler dans leur communauté et à peu interagir avec l'extérieur. La présence d'un traducteur ou d'un membre respecté de leur communauté peut aider.

Facilité d'approche. La vue d'une autopatrouille dans son rétroviseur rend tout le monde nerveux, et les policiers qui portent des lunettes de soleil sont encore plus intimidants. Pour manifester un intérêt sincère aux civils et vous rendre accessible, enlevez vos lunettes devant eux : ils se sentiront plus en confiance. Soyez conscients de votre langage corporel et des possibles faux pas culturels. Un homme peut-il toucher une femme? Est-il permis d'entrer dans une maison avec ses souliers? Dois-je enlever ma casquette lorsque je m'adresse à un aîné? En cas de doute, posez toujours la question.

Être facile d'approche signifie aussi être visible et accessible en tout temps, pas seulement lors d'un incident : participez à des événements culturels, visitez une mosquée ou une église, tâchez de savoir ce qui inquiète les habitants d'un quartier. Si vous vous informez de leur bien-être, ils n'hésiteront pas à vous communiquer des renseignements. Enfin, partagez un repas : la nourriture rassemble les gens.

Information. Ce qui est normal pour les policiers peut être interprété comme un traitement spécial ou du profilage racial pour les civils. Il est donc important de bien les renseigner sur les droits, les lois et les procédures de notre pays.

Participation. Les avis de sécurité publique, les programmes de sensibilisation, les activités de recrutement et les lignes de signalement doivent comporter des éléments auxquels s'identifient les groupes ethniques et culturels. Pour ce faire, il faut comprendre leurs besoins et les faire participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces initiatives. On augmente considérablement ses chances de succès si l'on recrute auprès de groupes ethniques.

Confiance. La confiance ne s'acquiert qu'avec le temps et après avoir réussi, à maintes reprises, à créer de solides relations avec les communautés. Apprenez à connaître votre communauté. Les bons voisins favorisent la sécurité des quartiers.

NONA R. GERMAN

Le débat entourant les minorités au sein du Service de police d'Edmonton est mal posé et s'articule sur la présomption que le fardeau de la preuve repose sur les minorités. Ce qui n'est pas vraiment surprenant, vu la longue tradition chez les policiers de tâcher d'atténuer le « problème des Indiens » sans considérer le « problème des colons ».

Historiquement, plutôt que d'amorcer le débat sur les revendications des minorités, il serait plus utile pour les policiers de se pencher sur un pan particulièrement infâme de l'histoire pour voir ce que les minorités ne veulent pas. Cette perspective a évolué au sein du Service de police d'Edmonton avec la mise sur pied de comités de liaison communautaire d'origines ethniques et culturelles diverses. Les services de police manifestent le désir sincère de mieux aborder les points de litige de longue date au sein des populations autochtones et autres.

Si les incidents découlant du racisme demeurent isolés, ils n'en contribuent pas moins à diffamer tous les policiers aux yeux des peuples autochtones, tout comme les incidents touchant les minorités stigmatisent celles-ci chez les policiers. Présumer qu'une politique spéciale ou un traitement particulier s'impose revient à présumer que le problème se situe dans le groupe en question, plutôt que dans la façon dont le groupe est considéré ou abordé.

Si les politiques officielles des services de police peuvent refléter des notions bureaucratiques de sensibilité et d'équité, les associations pathologiques concernant les minorités continuent d'avoir cours au sein de la société canadienne. Les policiers ne sont pas épargnés, mais on peut les y sensibiliser afin de pouvoir transcender ces présomptions. À cet égard, traitement équitable s'entendrait d'un agent capable au quotidien de mettre en perspective les relations historiques qui ont mené à la situation actuelle. L'agent qui comprend pourquoi certaines populations se livrent à des activités nécessitant son intervention sera à même de les aborder de façon appropriée.

La mosaïque canadienne est un faux concept. Interrogés par sondage, la plupart des Canadiens diront apprécier une société multiculturelle, mais ils traverseront la rue lorsqu'ils voient venir un Autochtone indigent.

Si le Service de police d'Edmonton se contentait de manipuler les résultats d'un simple sondage pour justifier une politique, il n'accomplirait pas grand-chose d'utile. Au lieu, il a su aborder différents groupes culturels avec sagacité par l'établissement d'un processus de communication constructif. La compréhension et les démarches d'une entité comme le comité de liaison avec les Autochtones du Service de police d'Edmonton, entre autres, font avancer la société. Après tout, nous désirons tous vivre sans nous préoccuper de trouver un toit et de la nourriture et sans avoir à justifier la moindre action judiciaire.

RODNEY MCLEOD

La diversité et l'histoire des communautés autochtones font en sorte qu'il est difficile de répondre à cette question. Un tel n'attend rien du tout de la police, tel autre aimerait avoir confiance en elle. Et il en est qui, ayant grandi sous la tutelle des services sociaux ou étant le produit de l'ordre juridique, souhaitent uniquement que les policiers sachent d'où ils viennent.

Bon nombre de policiers n'ont jamais vécu ni ne vivront jamais le traumatisme spirituel, mental, émotionnel et physique dont beaucoup d'Autochtones font chaque jour l'expérience. Issus d'un peuple victime d'une

oppression pluriséculaire, nombreux sont ceux qui se perçoivent comme des êtres de rang inférieur, ont une piètre estime d'eux-mêmes, trouvent normal de finir en prison ou, pire encore, croient qu'il vaudrait mieux être morts; voilà des pensées qui mènent au suicide et à des comportements autodestructeurs.

Quand on n'a rien connu d'autre que des formes d'abus, quoi faire en présence d'une figure d'autorité? Plusieurs réagissent de la seule façon qui leur est familière : avec violence et irrespect. Bon nombre des Autochtones qui ont des démêlés avec la police comptent parmi ceux qui ont perdu tout contact avec la sagesse de leurs ancêtres, laquelle peut se résumer ainsi : vivre sainement et en harmonie avec soi-même et autrui.

Les policiers devraient s'exercer au respect, à l'honnêteté, à la gratitude et à l'humilité; ils devraient donner le bon exemple en se montrant compréhensifs envers ceux dont l'identité est en miettes et en s'occupant de ceux qui traversent une mauvaise passe. Si la police veut inspirer confiance, il lui incombe d'agir de manière à réduire les tensions, de faire preuve d'empathie et de tisser des relations de bonne foi.

Il est possible que la police doive porter un regard neuf sur l'histoire et l'apport des peuples autochtones, qu'elle doive prendre conscience de l'intérêt que présentent leur culture et leur mode de vie, pour leurs membres aussi bien que pour tous ceux qui estiment que leur qualité de vie découle de saines et profondes relations avec eux-mêmes, les autres et l'environnement.

Beaucoup d'Autochtones aimeraient que la police s'investisse davantage et comprenne mieux la culture et le mode de vie autochtones. Des cercles de partage incluant des policiers seraient utiles à cette fin, et il serait bon que ceux-ci saisissent et promeuvent l'importance de recoller les morceaux de relations de confiance brisées en recourant à des programmes de justice réparatrice et à des cercles de partage. Le cercle sacré demeure un lieu où la confiance peut être cultivée.

Il est prouvé que des relations égalitaires favorisent la communication, l'échange d'information et la connaissance du passé et des rêves d'avenir des uns et des autres. Beaucoup d'Autochtones souhaitent que l'effectif policier comprenne, respecte et adopte le mode de vie autochtone, un mode de vie où la confiance et les sentiments fraternels forment le ciment d'un peuple uni. «

UNE QUESTION DE CONFIANCE

LA POLICE ET UNE ÉCOLE DE LANGUES S'ALLIENT POUR ACCUEILLIR DE NOUVEAUX IMMIGRANTS

Par le poste de police de Cardiff Bay, Galles du Sud, Royaume-Uni

Lorsque, en 2001, le Royaume-Uni a vu affluer un nombre accru d'immigrants réclamant l'asile politique, le gouvernement, afin de ne pas surcharger certains secteurs comme Londres et le Sud-est, a pris des mesures visant à répartir les nouveaux arrivants sur tout le territoire du pays.

Cardiff est devenue la première ville galloise à accueillir un grand nombre de demandeurs d'asile. Environ 2 000 d'entre eux s'y sont installés dès la première année.

La police de la Galles du Sud a rapidement compris qu'en raison de leur connaissance limitée de l'anglais et de la diversité de leurs valeurs culturelles et religieuses, les immigrants arrivant en masse dans leur coin de pays allaient se heurter à la barrière linguistique et pâtir d'une compréhension très limitée de leurs droits et responsabilités.

L'ag. Vince Donovan, depuis 15 ans membre de la police de la Galles du Sud, a été désigné comme agent responsable des enjeux soulevés par la présence de demandeurs d'asile en ce qui a trait à la formation policière et à la sensibilisation.

JE VOULAIS QUE LES NOUVEAUX ARRIVANTS SACHENT QUE LES POLICIERS D'ICI SONT AMICAUX ET ACCESSIBLES ET QU'ILS ONT POUR RÔLE DE LES AIDER ET DE LES PROTÉGER.

Donovan s'est rendu compte que beaucoup de ces immigrants, parce qu'ils avaient été battus, volés, voire violés par des policiers dans leur pays d'origine, nourrissaient de profondes craintes à l'égard de la police.

« Il m'a semblé primordial d'essayer d'apaiser ces craintes et de briser les préconceptions qui s'y rattachent, explique Donovan. Je voulais que les nouveaux arrivants sachent que les policiers d'ici sont amicaux et accessibles et qu'ils ont pour rôle de les aider et de les protéger. »

Désireux de nouer un lien avec cette communauté, il a communiqué avec Susan Morris, des services English for Speaker of Other Languages (ESOL) de Cardiff. Ensemble, ils ont monté un cours destiné à faire connaître aux demandeurs d'asile quels étaient leurs droits et responsabilités de même qu'à établir une relation de confiance avec eux. C'est ainsi qu'est né le premier cours ESOL donné par un policier et s'adressant aux nouveaux venus.

APPRENDRE À SE SENTIR EN SÉCURITÉ

Policesol est un cours d'anglais qui permet de jeter des ponts entre policiers et nouveaux immigrants. Conçu pour servir de complément à la formation existante, il vise essentiellement à fournir aux apprenants une connaissance pratique du droit anglais et du maintien de l'ordre au Royaume-Uni.

Se déroulant en dix séances de deux heures, le cours comporte notamment des modules intitulés « Introduction à la police » , « Quoi faire en cas d'urgence », « Sécurité de l'enfant au Royaume-Uni » et « Conduire au Royaume-Uni », en plus d'aborder les questions du racisme, de la violence conjugale et de la sécurité personnelle.

Chaque séance vise à susciter la confiance des apprenants envers la police, à leur faire prendre conscience du rôle de celle-ci et à leur faire connaître les lois anglaises tout en les aidant à développer leurs compétences linguistiques à l'oral et à l'écrit.

Lorsqu'est présenté le thème de la police, les participants deviennent sensiblement moins bruyants et plus tendus. C'est que nombre d'entre eux ont, avant d'émigrer, souffert des pratiques corrompues de la police et subi de mauvais traitements aux mains de celle-ci.

Mais les enseignants ESOL rappellent aux apprenants que les policiers sont là pour leur livrer toute l'information dont ils ont besoin pour se sentir bien et en sécurité au Royaume-Uni. À chaque séance, les participants peuvent questionner directement les policiers et leur faire part de leurs préoccupations, par exemple en ce qui concerne le racisme, le nombre maximal de passagers qu'un véhicule motorisé peut légalement transporter et les raisons qui justifient une arrestation au Royaume Uni.

L'ag. Vince Donovan assiste à un événement de solidarité communautaire lors duquel une nouvelle mouture du Policesol a été présentée à des membres de minorités ethniques.

Le but central de Policesol demeure celui d'atténuer les craintes et les préjugés que les participants sont susceptibles de nourrir à l'endroit de la police en raison de leurs expériences passées. C'est pourquoi les policiers-enseignants de Policesol viennent en classe en uniforme : afin de permettre aux apprenants d'avoir un contact réel avec les représentants de la loi. Ce genre de contact peut amener un apprenant à trouver le courage de s'adresser à un agent en uniforme dans la rue ou au poste de police.

« Je me souviens d'avoir mis le pied dans la classe et constaté que ma simple présence faisait frissonner certains participants, se remémore Donovan. Mais après quelques séances axées sur le dialogue, je ne pouvais presque plus repartir, tellement je recevais de plats faits maison et d'invitations à dîner, qui sont de véritables marques de considération et de confiance. »

L'établissement de bonnes relations entre la police et les demandeurs d'asile contribue aussi à dissiper les craintes qui, trop souvent, dissuadent les gens de signaler les actes de racisme et la violence conjugale dont ils sont victimes. Par ailleurs, le cours enseigne aux apprenants à recourir au numéro 999 en cas d'urgence et à un autre numéro dans les situations non urgentes. Ce n'est pas seulement la famille et les amis des apprenants qui tirent profit des leçons, mais, par ricochet, l'ensemble de la communauté.

Pour la police, Policesol présente un autre intérêt notable, celui d'offrir une belle occasion aux policiers d'acquérir des connaissances pratiques de première main sur les enjeux liés à la diversité culturelle qui animent les minorités ethniques habitant dans leur quartier.

RÉSULTATS

Policesol est un exemple de programme qui procure aux nouveaux arrivants des points de repère culturels et une compétence linguistique de base tout en visant activement à prévenir d'éventuels problèmes de communication.

« Le cours ESOL marche fort, déclare Morris. Les commentaires des apprenants indiquent que le cours a raffermi leur confiance envers la police, a renforcé leur sentiment de sécurité et leur a permis d'améliorer leur anglais parlé et écrit. Les séances ESOL réservées aux femmes qui se sont tenues dans des écoles primaires ont connu un franc succès ».

La police de Cardiff incite de plus en plus de ses membres à prendre part à Policesol et à faire l'expérience de l'action sociale directe. Après le succès remporté par le projet pilote, le cours est maintenant donné conjointement, dans divers centres de ressources de Cardiff, par le personnel enseignant des services ESOL et des policiers du quartier.

La réussite de cette initiative de police communautaire a éveillé l'intérêt d'autres municipalités du Royaume-Uni, qui ont décidé de s'en inspirer. Le Sheffield College a adapté le cours ESOL à l'intention des étudiants du collège communautaire qui envisagent une carrière dans le monde de la police en y ajoutant un volet de placement professionnel et de bénévolat. De son côté, la police du Yorkshire du Sud encourage vivement les minorités ethniques à suivre le cours Policesol.

Par ailleurs, Policesol a demandé à la British Broadcasting Corporation, le plus grand radiodiffuseur au monde, de créer un CD d'instruction civique et un site Web qui permettrait aux enseignants et aux apprenants des cours ESOL d'explorer le grand thème de la citoyenneté. »

DIVERSITÉ ET LEADERSHIP

L'EXPÉRIENCE D'UN POLICIER NÉERLANDAIS DANS UNE VILLE MULTICULTURELLE

Par Patrick Voss, commissaire de police, Police des Pays-Bas

À l'instar d'autres pays d'Europe, les Pays-Bas traversent une crise économique. L'arrivée d'immigrants, essentiellement de pays de l'Est, est à la hausse et la diversité culturelle s'intensifie rapidement dans les grandes villes comme Amsterdam, une tendance qui s'étend désormais aux régions rurales.

En 2010, dans le cadre d'un programme travail-études policières sur la diversité, j'ai eu le privilège de passer deux mois au Service de police de Toronto (SPT). Durant ce stage, j'ai rencontré un éventail de gens des quatre coins du monde et j'ai pu apprendre comment les programmes de sensibilisation communautaire du SPT favorisent l'établissement de relations constructives entre la police et les groupes défavorisés ou exclus dans la collectivité.

LES MODES DE LEADERSHIP

Ce stage à Toronto était axé sur deux modes de leadership à l'appui de la diversité : le leadership transformationnel et le leadership participatif.

Les leaders transformationnels motivent, inspirent, dirigent et unissent les gens. Ils ont le sens de l'initiative et savent instaurer une vision commune de l'avenir ainsi que les conditions favorisant un environnement inclusif.

Les leaders participatifs, quant à eux, savent communiquer de l'information, mettre à profit les idées et les suggestions de leurs subalternes et les faire participer à la prise de décisions. Ils favorisent un environnement de travail soutenant la diversité et encouragent l'intégration de perspectives différentes. C'est là que le leadership participatif joue un rôle de premier plan.

Lorsqu'on s'intègre à un environnement multiculturel où les membres sont sensibilisés à cette perspective, celle-ci devient naturelle. Durant mon séjour à Toronto, j'ai rencontré des gens avec lesquels je n'aurais jamais eu de contact, sinon en amorçant des conversations avec eux au quotidien. Si la moitié de mon temps était consacrée au sein du Service de police de Toronto, le reste de ma visite s'est passé à interagir avec des citoyens de la ville, une période très fructueuse pour moi.

L'ouverture d'esprit et l'empathie pour autrui ne s'apprennent pas dans les livres; et telles sont les conditions nécessaires pour amorcer des conversations non superficielles. C'est en travaillant dans un environnement multiculturel qu'on peut développer ces compétences. Il suffit de s'intéresser aux autres.

Mon séjour à Toronto m'a également enseigné à me considérer sous un jour nouveau. Ainsi, le contraste entre ma vie privée et ma vie au sein d'une société multiculturelle comme Toronto était marquant. Aux Pays-Bas, je suis habituellement en contact avec des Néerlandais de souche, alors qu'à Toronto, la réalité est tout autre.

Faire preuve de tolérance envers autrui, manifester son appréciation et tirer parti des différences ont pris un sens nouveau durant mon voyage. Les comités consultatifs communautaires du SPT illustrent très bien ce point. Lors d'une des réunions à laquelle j'ai assisté, le chef de police de district et un représentant d'un des groupes culturels se sont rencontrés non seulement pour discuter des activités récentes, mais aussi pour échanger des pratiques exemplaires, des conseils et des vulnérabilités. Non contents de seulement apprécier les différences, ils ont cherché les moyens d'en tirer parti. C'était évident dans la façon dont chacun s'est montré intéressé aux problèmes de l'autre et a proposé des solutions pratiques. Les idées et les propositions soulevées ont été mises en œuvre concrètement.

DES LEADERS STRATÉGIQUES

Il y a quatre ans, la police néerlandaise a réalisé une évaluation du perfectionnement des cadres qui visait à déterminer un éventail de compétences essentielles chez ses leaders : intégrité, courage, créativité, initiative, sociabilité, empathie et rendement axé sur les résultats.

À mon avis, ces compétences sont trop axées sur la société hollandaise traditionnelle: elles devraient intégrer des aspects multiculturels comme l'empathie culturelle, la stabilité émotive, l'ouverture d'esprit et la polyvalence. Des compétences de nature interculturelle et internationale devraient être intégrées à la boîte à outils standard des leaders stratégiques.

Un des comportements que j'ai déjà modifié est de cesser d'utiliser des mots néerlandais comme autochtoon (population autochtone) et allochtoon (minorité ethnique), qui servent trop souvent pour parler de diversité aux Pays-Bas. Ces mots soulignent les différences entre les groupes, au lieu de mettre en relief la valeur que ces différences apportent à la société.

Mon style de leadership a également évolué. Je suis plus sensible à l'exclusion des gens et m'y oppose plus ouvertement. Et je suis reconnaissant d'avoir fait l'expérience de ce stage. »

Le commissaire de police Patrick Voss, des Pays-Bas (à droite) en compagnie du surint. Sam Fernandes, de la police de Toronto, lors de son stage de deux mois à Toronto en 2010.

Patrick Voss

Club de boxe l'Espoir

L'agent Evens Guercy de Montréal affirme que la boxe apprend aux jeunes l'importance de respecter les autres, de se fixer des objectifs et d'affronter l'adversité et les échecs.

IMPACT INSTANTANÉ

PROJET DE CLUB DE BOXE POUR LES JEUNES À MONTRÉAL

Par l'agent Evens Guercy, Service de police de la ville de Montréal, président-fondateur du Club de boxe l'Espoir

Il y a environ 7 ans, nous avons eu un problème de flânerie des jeunes à la station de métro Saint-Michel.

Le quartier Saint-Michel est l'un des plus pauvres de Montréal. En effet, environ 40% des familles ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté, 30% des familles sont monoparentales et le secteur est connu comme le bastion des membres de gangs de rue d'allégeances bleus CRIPS.

Plusieurs plaintes de citoyens logées à l'arrondissement de la ville de Montréal et au poste de quartier de la police de Montréal ont amené une résolution du problème en cohérence avec un règlement de la Société de Transports de Montréal : une sensibilisation auprès des jeunes afin de ne pas flâner dans le métro.

La situation étant demeurée pratiquement inchangée, le Service de police de la ville de Montréal (SPVM) est passé en mode répressif, soit une opération ciblée résultant à une distribution de constats d'infraction aux jeunes récidivistes.

Étant présent lors de cette opération, j'ai été touché par l'émotivité d'un jeune qui clamait qu'il ne flânait pas, que c'était simplement pour lui et ses pairs un lieu de rencontre après l'école en l'absence de ressources disponibles. Conséquemment, il ne pouvait ramener à la maison un constat d'infraction de 118.00$. J'ai été empathique à sa cause et c'est ce qui m'a motivé à changer les choses.

Dans les jours qui ont suivi, j'ai discuté avec mon superviseur immédiat, le serg. Charles Dubois, afin d'essayer de trouver un endroit où certains de ces jeunes pourraient se retrouver en occupant leur temps positivement par un sport olympique tel que la boxe. Il m'a répondu : « C'est une excellente idée, si ça fonctionne tu vas te mettre au monde avec ça ».

Il m'a aidé à en faire un projet de partenariat en trouvant un financement de 4000$ via un contrat de ville (arrondissement de Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension); un prêt de local via la Commission scolaire de Montréal; le recrutement des jeunes via les écoles secondaires du quartier, les policiers patrouilleurs et un organisme communautaire comme fiduciaire (la Maison d'Haïti).

En ce qui concerne le choix de la boxe olympique comme discipline, c'est dû au fait que j'ai moi même été un adepte de ce sport et que je connaissais les bienfaits qui y sont liés, soit : le respect, le dépassement de soi, le travail d'équipe, l'adversité dans la défaite, etc. Par ailleurs, il a fallu changer le titre du projet pour son acceptation par la ville de Programme de boxe pour les jeunes à Mieux grandir par le sport.

Le premier versement financier de 3000$ a servi à l'achat des équipements rudimentaires (sacs de frappes, gants, cordes à danser et mitaines de frappes), sans un sous pour un entraîneur. Alors, pour la continuité du projet, j'ai suivi la formation d'entraîneur certifié de la Fédération de boxe olympique du Québec et j'ai commencé à donner les cours durant mes temps libres.

L'impact fut instantané auprès des jeunes qui retrouvaient de l'humanisme chez un policier de leur secteur en sachant que je n'étais pas payé pour faire ça; à l'époque, j'amenais ma fille faire ses devoirs pendant que je les entraînais, etc. Petit à petit, les policiers de mon groupe de travail se sont mis à s'impliquer dans le projet en faisant du bénévolat (peinturer le local). Aujourd'hui, le projet bénéficie, en outre, d'un financement du SPVM et de la Fraternité des policiers et policières de Montréal.

Aujourd'hui, je suis fier de dire qu'un de nos jeunes a gagné une médaille au championnat canadien; qu'un autre a été champion du Québec; qu'un autre s'est pris en main, a réalisé son rêve d'avoir un second rôle dans un film qui va sortir sur le grand écran et a tourné environ 50 épisodes dans une télésérie de Radio-Canada; certains continuent leurs études au cégep et à l'université.

Il est important de croire dans ses projets et comme policier nous pouvons également redonner à la collectivité en faisant du bénévolat ou autre. Je vous garantie que ça change énormément la perspective des citoyens à notre égard, en plus d'être également très crédible comme intervenant de première ligne pour solliciter des fonds en vue d'améliorer les conditions de vie des jeunes dans nos communautés respectives. »

Le gend. Evens Guercy travaille pour le Service de police de la ville de Montréal depuis 9 ans.

POUR PLUS D'INFORMATION, VISITEZ :
WWW.CLUBDEBOXELESPOIR.COM

LE PROGRAMME « REPORT HOMOPHOBIC VIOLENCE, PERIOD »

UN SUCCÈS POUR LA POLICE DE TORONTO

Par Jeff McGuire, chef adjoint intérimaire et coprésident du comité consultatif communautaire des gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres, police de Toronto

Le Service de police de Toronto (SPT), le plus grand corps policier municipal au Canada et le cinquième en importance en Amérique du Nord, veille sur l'une des villes les plus diversifiées et multiculturelles au monde. Sur son territoire se trouve également l'une des plus grandes communautés de gais, de lesbiennes, de bisexuels et de transgenres (GLBT) du continent. À Toronto comme à peu près partout ailleurs, plusieurs communautés sont la cible de crimes motivés par la haine ou par des préjugés.

Le SPT compte plusieurs comités consultatifs communautaires (CCC) représentant des segments particuliers de la population. Chacun est coprésidé par un policier et un civil et regroupe des représentants de l'ensemble de la communauté visée. Les policiers qui y siègent sont de hauts gestionnaires désignés par le chef de police.

La raison d'être des CCC est de faire en sorte que les communautés visées aient accès aux cadres du SPT aux fins de collaboration à la gestion des dossiers qui les touchent.

INTIMIDATION À CARACTÈRE HOMOPHOBE

En septembre 2007, le CCC des GLBT a soulevé des préoccupations quant au ciblage persistant de membres de la communauté des GLBT dans les rues de Toronto. Il s'inquiétait tout particulièrement du taux alarmant d'actes d'intimidation et de violence à caractère homophobe et transphobe dans certaines écoles, y voyant un comportement précurseur de crimes haineux de même nature, problème dont la gravité a brutalement été soulignée par le suicide d'un écolier de 13 ans en banlieue de Toronto.

Le CCC des GLBT a donc lancé une initiative de sensibilisation pour s'y attaquer. Il a d'abord dressé une liste de partenaires communautaires utiles et formé un groupe de travail réunissant 21 organismes et fournisseurs de services.

Le groupe de travail a tenu des séances d'information auxquelles ont assisté des victimes et des témoins d'actes d'intimidation ou de violence homophobe ou transphobe, ainsi que des intervenants communautaires, des éducateurs et des étudiants en graphisme.

Les participants ont ainsi pu prendre connaissance des effets de la violence ou de l'intimidation homophobe ou transphobe sur les jeunes. Des sous-comités ont été créés pour recueillir de l'information et définir la portée du projet de sensibilisation.

En se fondant sur des analyses et sur des principes de police communautaire et de prévention du crime, le groupe s'est donné des priorités et des stratégies clés : repérer et cibler les principaux lieux de violence; promouvoir la prévention et l'intervention précoce; améliorer la prestation de services; soutenir les victimes; contribuer au signalement de crimes haineux et appuyer les personnes cherchant de l'aide.

Il entend ainsi atteindre les objectifs suivants :

- Accroître le nombre d'incidents haineux signalés à la police ou à des tiers.
- Aider les GLBT à moins craindre la violence, à se sentir plus en sécurité et à profiter davantage de la vie.
- Réduire considérablement l'intimidation homophobe ou transphobe dans les écoles et créer un milieu scolaire plus sûr et plus inclusif.
- Corriger les comportements fondés sur des préjugés avant qu'ils ne versent dans la criminalité.
- Sensibiliser la communauté au fait que la violence et l'intimidation à

caractère homophobe ou transphobe sont inacceptables.

ROMPRE LE SILENCE

Toute cette collaboration a donné lieu au programme Report Homophobic Violence, Period (RHVP), une campagne visant à sensibiliser les jeunes de 13 à 25 ans aux causes de l'homophobie et à les inciter à signaler les actes de harcèlement et de violence à la police ou à un adulte.

Axée sur des messages comme Prouvez qu'ils ont tort en luttant avec courage contre les crimes haineux et Brisez le tabou des crimes haineux à votre école, la campagne est conçue pour redonner un pouvoir aux jeunes, qui sont dans une forte proportion victimes d'un harcèlement impitoyable malgré l'évolution des attitudes dans la société.

Le programme RHVP cible divers intervenants, à savoir la victime, l'intimidateur et les témoins.

À notre connaissance, c'est la seule initiative policière de lutte contre la violence faite aux GLBT qui comporte un module intégré de prévention du suicide chez les jeunes de cette communauté.

« Les lois contre les crimes haineux ne sont efficaces que dans la mesure où elles sont appliquées », observe l'agent Tom Decker (retraité), ancien agent de liaison avec la communauté GLBT au SPT. « On veut accroître le signalement des actes à caractère homophobe ou transphobe. »

« Les victimes gardent souvent le silence par crainte de ne pas être prises au sérieux, par gêne, par peur d'isolement ou de représailles, ou si elles estiment que l'incident n'a pas dépassé les bornes. Elles sont encore nombreuses à croire que le fait de dénoncer peut les exposer à d'autres préjugés », explique l'agent Decker.

Avec le programme RHVP, le SPT veut clairement faire comprendre qu'il n'en est rien, que la police prend les incidents de ce genre au sérieux et qu'elle y donne la suite voulue.

Le programme RHVP comporte un volet de publicité traditionnelle au moyen d'affiches et d'outils multimédias, mais aussi des plans de leçon à l'intention des écoles intermédiaires et secondaires, de même que pour la formation des adultes.

Égalité pour les gais et lesbiennes (EGALE) est l'un des intervenants communautaires représentés au sein du CCC des GLBT. Cet organisme a mis beaucoup de temps et d'effort à présenter le programme de formation sur la campagne RHVP à des corps policiers du pays entier et d'ailleurs dans le monde.

RÉSULTATS

Selon le rapport statistique annuel 2008 du SPT sur les crimes motivés par la haine ou les préjugés, 34 crimes haineux liés à l'orientation sexuelle réelle ou perçue ont été signalés à la police en 2008, comparativement à 17 en 2007, soit une hausse de 100 %.

Ce rapport ne porte toutefois que sur les incidents considérés comme criminels, et ne tient aucun compte des cas d'insultes à caractère homophobe ou transphobe. La hausse a surtout été constatée lors de la deuxième moitié de 2008, après le lancement du programme RHVP.

En 2009, le programme RHVP a aussi fait grimper le taux de signalement, mais de façon un peu moins marquée qu'en 2008, probablement parce que le volet éducation et répression de la campagne a eu pour effet de sensibiliser la communauté aux effets nuisibles de la violence et de l'intimidation à caractère homophobe ou transphobe.

Des organismes tiers ont observé la même tendance. En 2008, la LGBT Youth Line a constaté que les appels de clients étaient en hausse de 25 % par rapport à 2007, et les données statistiques du programme antiviolence du centre communautaire au 519, rue Church pour les années 2007 à 2009 dénotaient aussi une augmentation progressive.

Les corps policiers et les organismes tiers ont noté une hausse des signalements depuis le lancement du programme. Fait particulièrement intéressant, l'augmentation est la plus forte du côté des signalements à la police, qui ne concernent que les incidents considérés comme criminels.

Le SPT attribue ce progrès au fait que le programme RHVP a permis d'accroître la confiance de la communauté et de créer un climat où les victimes se sentent plus à l'aise de dénoncer à la police les crimes motivés par la haine ou par des préjugés. ■

COMBATTRE LA HAINE DANS SON MILIEU

La GRC en Alberta aide ses membres et les Albertains à reconnaître les crimes haineux dans leurs collectivités et à lutter contre eux. L'Alberta Hate Crimes Committee (AHCC) a conçu la trousse d'information *Beyond Hate: A Resource Toolkit* dans l'espoir de combattre la haine dans la province.

Le serg. Darryl Urano, gestionnaire du programme de diversité et de lutte contre les crimes motivés par la haine ou les préjugés de la GRC en Alberta et membre du AHCC, dit que cette trousse, publiée à Fort McMurray en avril, était en cours d'élaboration depuis un certain temps et qu'elle constitue une source concrète de conseils sur les mesures à prendre contre la haine.

« Les collectivités peuvent utiliser ce modèle pour se mobiliser et constituer leurs propres comités, au lieu de rester là à attendre et à se demander ce qu'elles peuvent faire ou dire », précise-t-il.

La *Charte canadienne des droits et libertés* ne contient pas de définition juridique du crime haineux ni ne présente de recours. Cependant, par l'application du *Code criminel*, les crimes motivés par la haine et l'incitation à la haine envers un groupe particulier sont sévèrement punis. Malgré la mention qu'en fait le *Code criminel*, nombreuses sont les personnes – y compris les policiers – qui s'interrogent sur ce qui constitue un acte criminel haineux. Les actes qui semblent relever de la liberté d'expression peuvent être de l'incitation à la haine et vice versa.

D'après le serg. Urano, une seule personne dans la province suffit à faire circuler le document et contribuer à accélérer le travail et à le rendre plus efficace dans des cas similaires. Il ajoute que l'information ne s'applique pas uniquement à l'Alberta. Les autres provinces peuvent l'utiliser telle quelle ou l'adapter à leurs besoins.

« Il y a d'autres ressources, hyperliens et listes de personnes-ressources. Alors, si l'on demeure dans un petit village de l'Alberta, on peut au moins mettre les choses en branle », explique-t-il. « Je veux m'assurer que nos membres ont accès à cette information afin qu'ils voient qu'ils peuvent contribuer à la lutte. » — **Sigrid Forberg**

Patrouille de l'État de Washington

La police tribale de Yakama et la WSP font équipe pour promouvoir la sécurité au volant.

SENSIBILISATION DE LA NATION YAKAMA

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS UNE COMMUNAUTÉ MULTICULTURELLE

Par le lieutenant Terry Liebrecht, commandant adjoint du district 3, patrouille de l'État de Washington

Le comté de Yakima est le 2e plus important des 39 comtés de l'État de Washington. Situé dans le Centre Sud, sa topographie est diversifiée : pentes de la chaîne des Cascades à l'Est et désert semi-aride des contreforts. Bien que vaste, le comté n'abrite que 3,5 % de la population de l'État.

Une dizaine de corps policiers municipaux, de comté et d'État fournissent des services à une population également diversifiée : 47,7 % des 243 231 habitants du comté sont de race blanche, 45 % sont des hispaniques, 4,3 % des Amérindiens et 2,2 % d'autres races.

En 2007, sous la direction du chef de la patrouille de l'État de Washington, John Batiste, l'État a enregistré le plus faible taux de décès sur la route de son histoire (1.0 mort par 100 millions de milles-véhicules parcourus, une bonne nouvelle pour la sécurité des citoyens.

Inversement, une étude menée en 2004 révélait que le nombre d'accidents mortels sur les routes des réserves avait augmenté de 52,5 %, comparativement à une baisse de 2,2 % sur le reste du réseau routier des États-Unis.

L'analyse des données sur les accidents mortels par région faisait ressortir un taux de décès de 3,5 à 5 fois supérieur chez les Amérindiens par rapport aux autres groupes raciaux. Il fallait agir.

RÉSERVE DE LA NATION YAKAMA

La réserve de la nation Yakama est la 15e en importance aux États-Unis et la plus grande de l'État de Washington en superficie terrestre. Malgré son vaste territoire, elle ne comptait en 2010 que 31 799 âmes, soit 13 % de la population du comté de Yakima.

La tribu des Yakama a obtenu le statut de nation souveraine en vertu de traités qui remontent à 1855.

Elle est gouvernée par un conseil tribal de 14 membres élus qui applique ses propres lois et celles édictées par le Bureau des affaires indiennes des États-Unis.

Le service de police tribal compte habituellement de 10 à 12 agents assermentés pour couvrir une zone qui représente près de la moitié de la superficie du comté et fournir des services aux 10 000 Indiens inscrits de la réserve.

D'octobre 2007 à septembre 2008, le comté de Yakima a enregistré 30 collisions mortelles, dont 16 sur la réserve des Yakama. De ce nombre, 13 (81 %) concernaient des Indiens inscrits, et la conduite avec facultés affaiblies était en cause dans 9 d'entre elles.

INITIATIVE DE SENSIBILISATION

L'objectif premier de la patrouille de l'État de Washington (WSP) est d'assurer la sécurité des routes et des traversiers pour garantir une circulation fluide des biens et des personnes. Or, une des difficultés auxquelles se heurtent

ses agents tient au fait qu'ils ne peuvent pas émettre de constats d'infraction aux membres de la nation sur le territoire de la réserve.

L'idée de lancer une action de sensibilisation est née au début d'août 2008 lors d'une présentation faite à la nation Yakama durant les célébrations annuelles de la journée des traités.

Parmi les quelque 200 Indiens inscrits venus entendre les statistiques effarantes des accidents de la route sur le territoire de la réserve se trouvaient Lavina Washines et Portia Shields, deux membres du conseil tribal qui ont décidé de convier l'ensemble de leurs collègues à une seconde présentation.

Le conseil tribal se réunit généralement à huis clos et n'invite de tierce partie que si ses membres y consentent par un vote majoritaire.

La WSP n'avait pas été invitée au conseil depuis le milieu des années 1980. Mais quelques mois plus tard, elle était priée de présenter un exposé aux 14 membres du conseil.

Le capt. Shawn Berry, le lieutenant Jim Keighley, le serg. Ed McAvoy et Lowell Porter de la commission de la sécurité routière de Washington (WTSC) ont fait une présentation émouvante et convaincante aux chefs des tribus Yakama, soulignant la surreprésentation des Amérindiens dans les décès de la route sur le territoire de l'État et au niveau national.

Le capt. Berry a expliqué que les Yakama couraient six fois plus de risques d'être impliqués dans une collision mortelle que les autres habitants du comté — et qu'il fallait s'attaquer ensemble au problème.

Une nouvelle relation a vu le jour entre les leaders Yakama et la WSP dans le but d'améliorer la sécurité routière sur le territoire de la réserve.

On a aussi conclu un partenariat plus étroit avec la police tribale, le centre de santé communautaire et la White Swan Arts and Recreation Community Coalition. En collaboration avec ces groupes et la WTSC, la WSP a élaboré une approche tridimensionnelle pour renforcer la sécurité sur le réseau routier du comté de Yakima et faire baisser le taux élevé de décès sur les routes, à savoir : une campagne médiatique à volets multiples, une répression ciblée et des initiatives de sensibilisation du public.

CAMPAGNE MÉDIATIQUE

Une annonce publicitaire sur la conduite avec facultés affaiblies a été diffusée sur un panneau d'affichage géant installé près du centre culturel de la nation Yakama, situé au cœur de la réserve. L'annonce mettait l'accent sur le partenariat entre la police tribale et la WSP et la tolérance zéro décrétée à l'égard de ce fléau.

D'autres publicités ont été diffusées dans le journal Yakama Nation Review, dont un message sur la protection des passagers et les sièges pour enfant, en rappelant la loi de la nation à ce sujet. Le titre était clair « Bouclez-la, c'est notre loi aussi! » (« Buckle-Up, It's Our Law Too! »)

À mesure que la campagne avançait, un message d'intérêt public a été diffusé à la radio, suivant un modèle conçu au Nouveau-Mexique. Le slogan de la campagne était « Sauvez une vie, sauvez une nation » (« Save a Life, Save a Nation »).

RÉPRESSION CIBLÉE

Étant donné qu'aujourd'hui encore, seul le service de police tribal est habilité à émettre des constats d'infraction d'ordre civil aux Indiens inscrits sur le territoire de la réserve, il est difficile pour les agents des autres corps policiers d'influer sur le comportement des conducteurs qui circulent dans la réserve Yakama.

Pour que le projet fonctionne et que les routes soient moins dangereuses pour les résidents du comté de Yakima, il fallait absolument renforcer les relations entre ces derniers et les membres, chefs et policiers de la nation Yakama, mais aussi défaire les stéréotypes.

Dans le cadre du partenariat conclu entre les différentes autorités, la WTSC a acheté 10 alcootests et la WSP a appris aux agents de la police tribale à les utiliser. Ils ont ensuite été distribués aux agents afin qu'ils nous aident à réprimer les conducteurs avec facultés affaiblies.

SENSIBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ

La WSP s'est aussi employée à accroître la sensibilisation de la nation Yakama. Nos agents et leurs confrères de la police tribale continuent de participer à la rencontre annuelle avec les élèves, leurs parents et le corps professoral du district scolaire de Mount Adams. Cet événement qui dure un week-end vise à célébrer la culture autochtone avec les enfants d'âge scolaire durant les vacances de printemps.

Les deux corps policiers font également équipe lors d'autres événements annuels : fêtes de quartier, célébrations de la journée des traités, salons sur la santé et le logement, différentes cérémonies de remises des diplômes et autres foires scolaires.

RÉSULTATS

En mai 2009, la WTSC a réuni les différentes tribus indiennes de l'État autour d'un sommet sur la sécurité routière afin de discuter du plan stratégique de sécurité routière appelé Target Zero.

Ce plan propose de nombreuses stratégies pour éliminer les décès sur la route à l'horizon de 2030. Dans une courte vidéo intitulée « Protecting Our Future, Reducing Traffic Fatalities on Tribal Lands », les participants ont pu entendre Eleanor Davis, une aînée Yakama, raconter comment elle a perdu son petit-fils dans une collision impliquant un conducteur en état d'ivresse.

Entre 2006 et 2009, les collisions mortelles sur la réserve de la nation Yakama totalisaient 44 % des décès de la route dans le comté de Yakima. 44 % des décès enregistrés dans la nation Yakama étaient imputables à la conduite avec facultés affaiblies et les conducteurs autochtones étaient en cause dans 25 % de l'ensemble des collisions mortelles enregistrées dans le comté de Yakima. En clair, les conducteurs autochtones de la nation Yakama étaient surreprésentés dans les statistiques des décès de la route.

À l'issue du projet en 2009, et sur la base des données de 2010 à 2011, on a constaté que 41 % des collisions mortelles enregistrées dans le comté de Yakima s'étaient produites sur le territoire de la réserve Yakama. 66 % des 21 décès étaient imputables à la conduite avec facultés affaiblies et les conducteurs autochtones étaient en cause dans 23 % (10) de l'ensemble des décès de la route dans le comté de Yakima.

Le projet a porté fruit. Globalement, le nombre de collisions mortelles dans le comté de Yakima a chuté de 31 en 2009 à 19 en 2010. Sur le territoire de la réserve, il est passé de 16 en 2009 à 10 en 2010.

Même si les chiffres ont légèrement augmenté en 2011, le programme a permis de réduire le nombre de collisions mortelles dans le comté de Yakima et sur la réserve Yakama.

L'initiative se poursuit encore aujourd'hui, puisque la WSP collabore avec la police tribale, les leaders et la communauté de Yakama à rendre les routes plus sûres. ■

DES PRATIQUES POLICIÈRES JUSTES ET IMPARTIALES

UN REGARD NOUVEAU SUR LA FORMATION POLICIÈRE INSPIRÉ DE LA PSYCHOLOGIE SOCIALE

Par Anna T. Laszlo, Circle Solutions, Inc. et Lorie A. Fridell, Ph.D., University of South Florida

L'équité et l'impartialité sont les caractéristiques marquantes de la police dans une société démocratique. En 1829, Sir Robert Peel écrivait : (trad.) « la police s'attire la faveur publique par un maintien de l'ordre juste et impartial. » Ses paroles sont d'autant plus pertinentes aujourd'hui que les services de police, à l'échelle mondiale, doivent relever le défi d'offrir des services de police sûrs, efficaces et équitables à une collectivité diversifiée.

Les pratiques discriminatoires – perçues ou réelles – menacent les relations entre la police et les citoyens. Faute d'une équité et d'une impartialité manifestes, la police risque de compromettre non seulement la confiance de la collectivité, mais également les valeurs qui sous-tendent la démocratie.

ENRAYER LES PRATIQUES DISCRIMINATOIRES DE LA POLICE

La discrimination raciale et ethnique chez les policiers suscite un vif débat entre les professionnels de l'application de la loi, les citoyens et les théoriciens. Le débat s'articule essentiellement sur la prémisse que les pratiques discriminatoires des policiers découlent de leur racisme foncier.

Pourtant, les accusations de racisme généralisé au sein de la profession ne sont pas fondées et mettent inévitablement les policiers sur la défensive. Face à ces accusations, les dirigeants policiers seront peu enclins à reconnaître un problème et, partant, à amorcer d'éventuelles réformes. De même, les agents qui ont entendu cette qualification de police raciste nieront l'existence de pratiques discriminatoires et leur participation à celles-ci (Fridell 2008).

LA NOTION DE PRÉJUGÉS HUMAINS

Si certaines pratiques discriminatoires chez les policiers sont délibérées, les études mettent en relief un autre mécanisme intervenant dans le comportement discriminatoire. Les psychologues sociaux ont montré que les préjugés sont un attribut humain normal – même des gens bien intentionnés, qui souscrivent consciemment à des attitudes et à des croyances dénuées de préjugés, entretiennent des préjugés inconscients ou implicites.

Un de ces préjugés implicites particulièrement pertinent pour la police est l'association implicite entre les minorités et le crime (Eberhart et al., 2004). Des études échelonnées sur plus de soixante ans démontrent ce préjugé implicite associant minorités et criminalité, même chez les personnes qui se classent parmi les gens dénués de préjugés, sinon consciemment tolérants. Cette association influe sur les perceptions et les comportements.

La bonne nouvelle, c'est que les gens qui sont conscients de leurs préjugés implicites peuvent en atténuer, voire en éliminer les effets sur leur comportement (Dovidio et al., 2000). En outre, une étude de Correll réalisée en 2007 montre que la formation des policiers peut réduire l'incidence des préjugés subconscients sur le comportement.[1]

CONSÉQUENCES POUR LA FORMATION POLICIÈRE

Adopter une perspective élargie à l'égard des pratiques discriminatoires de la police – qui reconnaît l'existence des préjugés humains, même chez les personnes bien intentionnées –est non seulement une façon plus réaliste d'aborder les causes de la discrimination policière, mais contribue par ailleurs à réduire l'attitude défensive des policiers. Une telle perspective permet d'admettre que la majorité des policiers sont bien intentionnés et ont à cœur de servir leurs concitoyens avec équité et dignité. Cela dit, leur comportement peut encore refléter des préjugés ou en susciter la perception. Comme les membres de toute profession, ces agents ne sont pas nécessairement conscients de la mesure dans laquelle la race et l'ethnicité influent sur leurs décisions ou sur les comportements qui suscitent une perception de préjugé chez les citoyens.

Un service qui reconnaît les répercussions potentielles des préjugés implicites sur le comportement des policiers souhaitera une formation axée sur les cinq éléments suivants : sensibiliser les agents aux préjugés implicites; leur inculquer les aptitudes nécessaires pour contrer ces préjugés implicites; aider les superviseurs de première ligne à comprendre comment repérer le plus tôt possible les pratiques discriminatoires chez leurs subalternes; aider les cadres policiers à élaborer des politiques organisationnelles qui

favorisent des pratiques justes et impartiales: mobiliser conjointement les cadres policiers et les dirigeants communautaires en vue d'embrasser une formation qui favorise des pratiques justes et impartiales.

Le programme de formation policière juste et impartiale (Fair and Impartial Policing Training Program, dit FIPTP) est un programme scientifique qui applique les résultats des études en psychologie sociale sur les préjugés à l'élaboration de politiques et de pratiques dans le domaine policier. Ce programme comporte quatre volets distincts et complémentaires :

- écoles de recrues et agents de patrouille
- superviseurs de première ligne
- formation des formateurs[2]
- responsables de commandement et dirigeants communautaires[3]

Chaque volet présente les notions de la science des préjugés humains, qui aborde non seulement les préjugés raciaux et ethniques, mais également les préjugés axés sur le sexe, le statut socio-économique, l'orientation et l'identité sexuelles, ainsi que les préjugés religieux. La formation est exhaustive : elle mobilise les policiers en tant que participants à la recherche – de façon à démontrer ce que la science nous enseigne sur les perceptions et les associations humaines; elle incite les policiers à remettre en question les conclusions spontanées qu'ils peuvent tirer sur les personnes avec lesquelles ils interagissent; enfin, la formation permet aux policiers de mettre en pratique les aptitudes nécessaires pour exercer des pratiques sûres, efficaces et justes.

Les superviseurs apprennent également à repérer les préjugés chez leurs subalternes et à y réagir, ainsi qu'à réfléchir sur la façon dont les préjugés se manifestent dans leur propre travail. Ils prennent conscience de la difficulté de relever les comportements discriminatoires et de l'importance de favoriser des pratiques justes et impartiales en tant que superviseurs.

Le volet de la formation des formateurs vise à inculquer aux instructeurs les principes et les méthodes de formation des recrues et des agents de patrouilles ainsi que des superviseurs. Le volet du commandement et des dirigeants communautaires habilite les participants à mettre en œuvre un programme exhaustif destiné à favoriser les pratiques policières justes et impartiales.

« YOU'VE GOT TO BE CAREFULLY TAUGHT »

Pour paraphraser les paroles d'Oscar Hammerstein II dans la comédie musicale South Pacific, (traduction) « il faut apprendre à ne pas avoir peur des gens dont les yeux sont différents, ou ceux dont la peau est d'une autre couleur. » Si les associations implicites se développent tout au long d'une vie et sont donc difficiles à atténuer, sinon à éliminer, les gens peuvent apprendre à développer des comportements maîtrisés (dénués de préjugés) qui prennent le pas sur les associations automatiques (entachées de préjugés).

La perspective de pratiques policières justes et impartiales modifie la façon dont nous abordons les préjugés et aide les professionnels de l'application de la loi et leurs organismes à promouvoir des pratiques sûres, efficaces et justes, inspirées des nobles principes de Peel et de la police au sein d'une société démocratique. ■

Anna T. Laszlo est directrice du service de recherche et de gestion des connaissances chez Circle Solutions Inc., à McLean (Virginie).

Lorie A. Fridell est professeure agrégée de criminologie et directrice des études du deuxième cycle à l'University of South Florida, à Tampa (Floride). Les auteures sont les créatrices du programme de formation policière juste et impartiale.

Pour plus de renseignements, communiquer avec Lorie Fridell à www.fairandimpartialpolicing.com ou avec Anna Laszlo à training@circlesolutions.com.

[1] Allport et Postman, 1947; Correll et al. 2002; Devine, 1989; Duncan, 1976; Greenwald, Oakes et Hoffman, 2003; Payne, 2001; Sugar et Schofield, 1980; Eberhardt et al. 2004.

[2] Le volet de la formation des recrues et des agents de patrouille, celui des superviseurs de première ligne et de la formation des formateurs ont été élaborés par l'University of South Florida et Circle Solutions, Inc. avec l'aide financière de l'Office of Community Oriented Policing Services, U.S. Department of Justice, selon l'entente de coopération no 2010CKEXK015.

[3] Le volet du commandement et des dirigeants communautaires a été élaboré par Fair and Impartial Policing, LLC.

Références

Allport, G.W. et L.J. Postman. *The Psychology of Rumor*. New York : Russell and Russell, 1947.

Correll, J., B. Park, C.M. Judd et B.W. Wittenbrink. « The police officer's dilemma: Using ethnicity to disambiguate potentially threatening individuals », *Journal of Personality and Social Psychology*, no 33 (2002), p. 541-560.

Correll, J., B. Park, B., C.M. Judd, B.W. Wittenbrink et T. Keesee. « Across the thin blue line: Police officers and racial bias in the decision to shoot », *Journal of Personality and Social Psychology*, no 92 (2007), p.1006-1023.

Devine, P.G. « Stereotypes and prejudice: Their automatic and controlled components », *Journal of Personality and Social Psychology*, no 56 (1989), p. 5-18.

Dovidio, J.F., K. Kawakami et S.L. Gaertner. « Reducing contemporary prejudice: Combating explicit and implicit bias at the individual and intergroup level », *Reducing Prejudice and Discrimination*, S. Oskamp (éd.), Mahwah, N.J. : Lawrence Erlbaum, 2000, p. 137-163.

Duncan, B.L. "Differential social perception and attribution of intergroup violence: Testing the lower limits of stereotyping blacks », *Journal of Personality and Social Psychology*, no 34 (1976), p. 590-598.

Eberhardt, J.L., P.A. Goff, V.J. Purdie et P.G. Davies. « Seeing black: Race, crime, and visual processing », *Journal of Personality and Social Psychology*, no 87 (2004), p. 876-893.

Fridell, L.A. « Racially Biased Policing: The Law Enforcement Response to the Implicit Black-Crime Association », *Racial Divide: Race, Ethnicity and Criminal Justice*, Lynch, Michael, E. Britt Patterson et Kristina K. Childs, Monsey, N.Y. : Criminal Justice Press, 2008.

Payne, B.K. 2001. « Prejudice and perception: The role of automatic and controlled processes in misperceiving a weapon », *Journal of Personality and Social Psychology*, no 81 (2001), p. 1-12.

Peel, R. *Principles of Policing*. Londres, 1892.

Sagar, H.A., et J.W. Schofield. « Racial and behavioral cues in black and white children's perceptions of ambiguously aggressive acts », *Journal of Personality and Social Psychology*, no 39 (1980), p. 590-598.

CONNAÎTRE SON QUARTIER

RÉDUIRE LA CRIMINALITÉ PAR LA SENSIBILISATION COMMUNAUTAIRE

Par Joseph D. McNamara

À l'école de la police de la ville de New York, on m'avait souligné l'importance de traiter les citoyens avec équité, sans discrimination aucune. Toutefois, rien dans la formation n'avait préparé le jeune patrouilleur de 21 ans que j'étais au choc culturel de la pauvreté, de la criminalité, de la violence et de la ségrégation officieuse qui sévissaient dans Harlem, où j'avais été affecté.

Un jour, une femme afro-américaine de 30 ans, raffinée et élégante, s'est présentée à moi lors d'une patrouille, la tête ensanglantée par une blessure. « Monsieur l'agent, dit-elle, pardonnez-moi de vous importuner, vous êtes certainement très occupé, mais je viens d'être attaquée par un voleur! » En fait, je n'étais nullement occupé, et je me tenais simplement au coin d'une rue.

Le criminel avait pris la fuite et des témoins, quoique sympathiques envers la victime, ont refusé de me donner des indices qui auraient pu mener à la capture du voleur armé.

Quelle image cette femme, qui venait juste d'être violemment agressée, tenait-elle de la police qui la contraignait de s'excuser de signaler un crime brutal? Quelle opinion des forces de l'ordre les témoins entretenaient-ils qui les dissuadait d'alerter un agent qui aurait pu prévenir le crime? Tout au long de mes 35 ans de carrière dans la police, jamais je n'ai oublié les leçons tirées de cet incident.

BRISER L'INDIFFÉRENCE DES POLICIERS

Le taux élevé de violence et de criminalité dans Harlem était directement lié à l'incapacité du service de police à comprendre la culture de la communauté et à travailler avec les citoyens pour prévenir le crime. Le service n'avait pas su convaincre les citoyens très victimisés, mais respectueux des lois, que la police désirait réellement prévenir les crimes, et qu'un partenariat avec eux était la meilleure façon de les protéger, ainsi que leur famille et leurs biens. Cela dit, les lignes directrices du NYPD (service de police de New York) précisent que les membres de la police doivent se garder d'entamer toute conversation non nécessaire avec les membres du public. S'étonnera-t-on alors que les gens considéraient les policiers distants et indifférents à l'égard de leurs problèmes.

Quinze ans plus tard, j'ai été nommé chef de la police de Kansas City (Missouri), une ville du Midwest américain d'un demi-million d'habitants, caractérisée par la même absence de partenariat entre le public et la police qu'à New York. C'est pourquoi le service de police de Kansas City a lancé une série d'initiatives de sensibilisation pour convaincre les gens que les hommes et femmes du service avaient à cœur de les protéger, au péril de leur propre vie. Le service de police a donc recruté des représentants des quartiers qui présentaient un taux de criminalité élevé pour offrir des ateliers de sensibilisation culturelle et d'inculquer aux agents les nuances des différentes cultures qui façonnent leurs réactions au crime et à l'égard des forces de l'ordre.

POUR LA PREMIÈRE FOIS, LES COLLECTIVITÉS VOYAIENT LES AGENTS COMME DES PERSONNES DÉTERMINÉES À LES PROTÉGER, PLUTÔT QUE COMME DES ÉTRANGERS OCCUPANT LEUR QUARTIER, AVEC POUR SEUL BUT DE LEUR INFLIGER DES CONTRAVENTIONS OU DE LES ARRÊTER POUR DES INFRACTIONS MINEURES.

Ce faisant, les agents de patrouille et les sergents de district ont commencé à interagir avec la population des quartiers et avec les associations parents-écoles lors des réunions de propriétaires, de locataires et d'autres groupes.

Ces démarches se sont rapidement révélées utiles. Des organisations comme la NAACP (National Association for the Advancement of Coloured People) et La Raza, qui représentent les communautés afro-américaine et latino-américaine, ont commencé à collaborer avec la police à des initiatives de prévention criminelle. Les contacts personnels entre les agents et les citoyens ont permis aux premiers d'obtenir des renseignements précieux sur les problèmes de criminalité et sur les besoins des citoyens. Les policiers ont vite compris que la majorité des gens les appuyaient et qu'ils voulaient un engagement accru de la police, et non le contraire. Pour la première fois, les collectivités voyaient les agents comme des personnes déterminées à les protéger, plutôt que comme des étrangers occupant leur quartier, avec pour seul but de leur infliger des contraventions ou de les arrêter pour des infractions mineures.

Au bout d'un an, le taux de criminalité a commencé à régresser. Les entreprises de presse ont décerné au service de police de Kansas City le titre de meilleur service au pays pour les relations améliorées qu'il entretenait avec les minorités, grâce auxquelles les gens étaient plus enclins à signaler les crimes à la police, à donner des renseignements en tant que témoins et, lorsqu'ils étaient assignés à un jury, à croire les témoignages des policiers. Outre la diminution du crime, le service de police de Kansas City est parvenu à recruter davantage de femmes, d'Afro-américains et de Latino-américains, ce qui a renforcé la notion de partenariat entre la police et la collectivité.

Trois ans plus tard, j'ai déménagé dans l'Ouest pour devenir chef de police du service de San Jose (Californie). La ville compte aujourd'hui une population de plus d'un million d'habitants, qui pour la plupart font partie de minorités de cultures et de langues diverses.

SENSIBILISATION COMMUNAUTAIRE

Au-delà des programmes de sensibilisation culturelle des agents et de sensibilisation communautaire, qui s'étaient révélés efficaces à Kansas City, la police de San Jose devait trouver des moyens de résoudre d'autres difficultés. Ainsi, la ville avait accueilli presque du jour au lendemain plus de 50 000 Vietnamiens, après la chute de Saigon. Il s'agissait de citoyens respectueux des lois qui se sont rapidement intégrés à la collectivité. Les nouveaux arrivants jouissaient de libertés que nous tenons pour acquis. Grâce à leur culture axée sur la famille, ils ont rapidement établi des entreprises et cherché à améliorer leur situation par l'éducation

publique.

Cela dit, à l'instar d'autres groupes d'immigrants, les Vietnamiens ont éprouvé des difficultés. Nombre de ces citoyens respectables avaient souffert aux mains de la police et du gouvernement du pays qu'ils ont fui.

De nombreux jeunes hommes se sont joints à des gangs criminels, qui ont tôt fait d'exploiter la méfiance des immigrants à l'égard de la police et leur désir de chercher protection auprès des gangsters. Ainsi, les violations de domiciles aux fins de cambriolage et l'extorsion auprès de commerçants sont devenues des problèmes aigus dans les quartiers vietnamiens. C'est alors que le service de police de San Jose a lancé une vaste initiative de sensibilisation pour convaincre les Vietnamiens de collaborer avec la police pour lutter contre les criminels.

Les mêmes démarches initiales ont été prises : des cours de sensibilisation culturelle, des agents quittant leur autopatrouille pour s'entretenir avec des groupes de commerçants et de résidents, et la distribution de brochures sur la prévention criminelle en vietnamien et en anglais expliquant quand et comment appeler la police et le fonctionnement du système de justice pénale américain.

Les initiatives de sensibilisation communautaire à la radio, à la télévision et dans la presse écrite en vietnamien ont également contribué à sensibiliser les nouveaux arrivants aux façons d'améliorer leur sécurité en collaborant avec les policiers. Le service de police a également joui d'un appui important de la Naval Language School à Monterey, qui a offert un service de traduction 24 heures sur 24 en vietnamien et d'autres langues.

En moins de deux ans, ces initiatives ont fait de San Jose la grande ville la plus sûre des États-Unis.

NÉCESSITÉ D'UN CHANGEMENT DE CULTURE DANS LA POLICE

La culture au sein des services de police doit également être transformée. En effet, les premières initiatives de sensibilisation ont valu au chef de police un avertissement formel de la part du syndicat policier parce qu'il avait essayé de satisfaire le public.

Le mythe des policiers intraitables et vigilants prévenant les crimes malgré l'indifférence, voire l'hostilité des citoyens doit être réévalué à la lumière des études qui montrent que la plupart des crimes sont résolus, et la plupart des condamnations obtenues, lorsque des citoyens appellent le 911 sans délai, agissent comme témoins et n'ont pas de préjugés contre le témoignage de policiers lorsqu'ils font partie d'un jury.

Les policiers doivent également être persuadés que les programmes de sensibilisation ne sont pas que de simples mesures superficielles de relations publiques imposées par la direction. La sensibilisation constitue en fait un outil utile permettant aux agents de remplir leur mandat, soit de protéger les citoyens et leurs biens.

Le meilleur service de police est, pour reprendre les paroles d'Abraham Lincoln, un service du peuple, par le peuple et pour le peuple. ■

Joseph D. McNamara compte une carrière de 35 ans dans la police, passant d'agent de patrouille au NYPD au poste de directeur des analyses criminelles pour la ville de New York. Il a été chef de police à Kansas City (Missouri) durant trois ans et chef de police de San Jose durant 15 ans. Il est l'auteur de six ouvrages et actuellement chercheur à l'Institut Hoover de l'Université Stanford.

LES FAITS

La criminalité en haute mer va au-delà des frontières nationales et nécessite une coopération internationale unique en matière de réglementations. Voici quelques faits sur la haute mer et sur trois activités criminelles connexes : la piraterie, le trafic de drogues et la pêche illégale.

LA HAUTE MER

- Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature, la haute mer couvre près de 50 % de la surface de la terre et 64 % des océans.
- La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) est le principal instrument juridique régissant l'utilisation et la protection de la haute mer. En date du 20 septembre 2011, la Convention avait été ratifiée par 162 nations, les États-Unis non compris.
- La UNCLOS définit la haute mer comme les eaux au-delà des eaux territoriales d'un pays (qui vont jusqu'à 12 milles marins de la laisse de basse mer côtière) ou les zones économiques exclusives d'un pays (qui s'étendent jusqu'à 200 milles marins de la laisse de basse mer côtière). La compétence exercée sur cette zone s'étend à l'espace aérien et au fond marin.

LA PIRATERIE

- Le Bureau maritime international (BMI) a signalé 439 attaques de pirates en 2011, y compris 45 détournements de navires, 176 abordages, 113 navires qui ont été la cible de coups de feu, 105 tentatives d'attaques manquées et la prise de 802 otages.
- Auteurs de plus de la moitié des attaques perpétrées en 2011, les pirates somaliens demeurent une importante menace à l'échelle mondiale. Cela dit, les interventions navales et le renforcement des mesures de sécurité sur les navires dans le golfe d'Aden nuisent peu à peu à leurs activités.
- Selon un article du Globe and Mail daté du 4 novembre 2011, les attaques de pirates en Afrique occidentale sont en hausse. Les eaux au large du Bénin, où le nombre d'attaques recensées est passé de 0 à 19 entre 2010 et septembre 2011, sont particulièrement imprévisibles.
- D'après le BMI, les actes de piraterie sont de plus en plus violents et stratégiques. Les pirates utilisent des projectiles propulsés par fusée et des armes semi-automatiques, attaquent dans des mers agitées et des conditions météorologiques difficiles et se servent de navires détournés pour lancer d'autres attaques.
- Plus de 90 % des pirates capturés seront libérés sans faire l'objet de poursuites, selon un rapport publié en 2011 par Jack Lang, conseiller spécial de l'ONU auprès du secrétaire général en matière de considérations juridiques touchant la piraterie au large des côtes de la Somalie.

LE TRAFIC DE DROGUES

- Des experts cités dans la revue *TIME Magazine* estiment qu'en 2009, 70 % de la cocaïne qui a quitté la côte du Pacifique en Colombie se trouvait à bord de navires semi-submersibles se déplaçant tout juste sous la surface de la mer.
- En juillet 2010, les autorités équatoriennes ont saisi un sous-marin de 74 pieds muni d'une coque de kevlar et de fibre de carbone et pouvant transporter jusqu'à neuf tonnes de cocaïne (valeur de revente de 250 millions de dollars) sous l'océan pendant au plus 18 heures consécutives. Selon la Drug Enforcement Administration des É.-U., le trafic sous-marin pose d'énormes défis aux autorités.
- Le 10 mai 2006, après 43 jours en mer, des agents d'infiltration de la GRC ont intercepté un navire au large des côtes de l'Angola dans lequel ils ont saisi 22,5 tonnes de haschich, soit plus de six fois la quantité saisie en 2005 sur le territoire ou à destination du Canada, en lien avec des activités du crime organisé à Montréal.

LA PÊCHE ILLÉGALE

- Une étude menée en 2009 par l'Imperial College de Londres a révélé que les pertes mondiales découlant de la pêche illégale, non réglementée et non déclarée s'élèvent à entre 10 et 23,5 milliards de dollars américains par année; elles sont évaluées à plus de 1 milliard par année en Afrique subsaharienne seulement selon Greenpeace.
- Le 7 septembre 2011, la garde côtière américaine a saisi son premier navire soupçonné de pêche illégale depuis 2008 : un bateau à filet dérivant sans immatriculation à 2 600 milles des côtes de l'Alaska.
- À Gwadar, au Pakistan, plus de 80 % des travailleurs actuels de la pêche en mer de 19 ans et plus ont commencé leur carrière comme travailleurs juvéniles, selon une étude de l'Organisation internationale du Travail.
- Des groupes criminels de l'Australie, du Canada, de la Chine, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, de la Russie et de l'Afrique du Sud ont été associés à la récolte et à la vente illégales de fruits de mer de grande valeur ainsi qu'au blanchiment d'argent et à la production de drogue dans l'industrie de la pêche, d'après un rapport de 2007 de l'Australian Institute of Criminology.

SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDE

UNE MÉTHODE DE CLASSEMENT DES SUSPECTS

Après avoir aidé à dépister le tueur en série Paul Bernardo, l'insp. Larry Wilson, analyste du comportement, voulait trouver une meilleure façon de gérer les suspects dans les cas graves. Dix ans plus tard, il a créé l'outil d'évaluation des personnes d'intérêt prioritaire (OEPIP), qui a permis aux enquêteurs du projet KARE, en Alberta, de traiter des milliers de pistes. Depuis, Wilson a écrit Criminal Major Case Management: Persons of Interest Priority Assessment Tool (POIPAT) *et explique à Mallory Procunier, de la* Gazette, *pourquoi cet ouvrage devrait se retrouver entre les mains d'autant de personnes possible.*

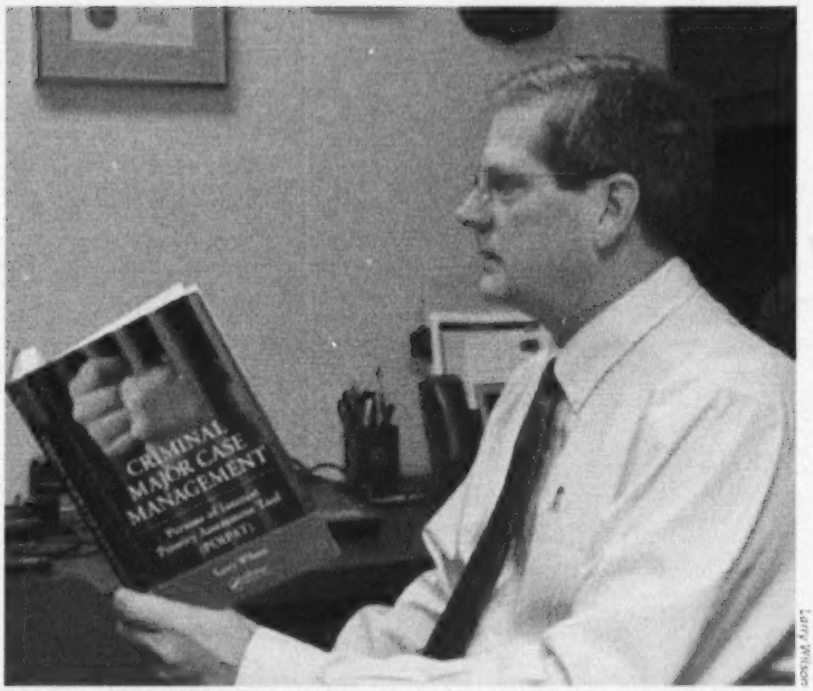

Larry Wilson

Créé par Larry Wilson, l'OEPIP aide les enquêteurs et les gestionnaires à traiter des cas comptant des centaines, voire des milliers, de personnes d'intérêt.

D'ABORD, EN QUOI CONSISTE L'OEPIP?

L'OEPIP aide les enquêteurs et les gestionnaires qui disposent de ressources limitées à traiter les cas comptant des centaines, voire des milliers, de personnes d'intérêt. Par exemple, si vous avez une centaine de personnes d'intérêt, mais seulement cinq enquêteurs, vous devez décider sur quelles personnes enquêter.

Il est toujours plus efficace de se pencher sur les personnes les plus susceptibles d'avoir commis l'infraction. Il s'agit là du concept même de l'OEPIP, qui fait exactement ce que dit son nom : évaluer les personnes d'intérêt prioritaire.

Il examine les personnes que vous avez identifiées comme personnes d'intérêt, puis les classe par ordre de priorité selon la probabilité qu'elles aient commis l'infraction.

QUAND LES ENQUÊTEURS PEUVENT-ILS UTILISER L'OEPIP?

Ils peuvent l'utiliser chaque fois que le nombre de suspects est trop grand pour le nombre de ressources, notamment dans les affaires de terrorisme.

Il suffit de trouver différents éléments qui sont vrais ou que vous pensez être vrais au sujet d'une personne. Dans le cadre du projet KARE, je croyais que le lien d'une personne avec le commerce du sexe était beaucoup plus important que sa scolarité pour déterminer si elle était un suspect.

QUEL EST L'OBJECTIF DU LIVRE?

Le problème, c'est que j'étais le seul à savoir comment créer cet outil. L'intérêt et la demande étaient considérables, mais il me fallait m'asseoir avec les enquêteurs pour chaque affaire.

Chaque crime a un délinquant différent, et chaque délinquant a une caractéristique différente, alors il faut créer un outil unique pour chaque affaire.

Je voulais rédiger un manuel sur l'OEPIP et sur la façon de créer son propre outil en fonction de l'enquête menée. J'ai regroupé cette information dans un livre, que j'ai illustré avec l'une des plus anciennes affaires non résolues, soit celle de Jack the Ripper, ce qui lui a donné une tournure intéressante.

POURQUOI UTILISER CET OUTIL AU LIEU DE SON INTUITION?

Les anciennes méthodes étaient très subjectives et faisaient appel, dans une certaine mesure, à l'intuition.

Par exemple, quand je notais les suspects dans l'affaire Paul Bernardo, je pouvais examiner une personne et décider, selon ce que je voyais, s'il s'agissait d'un bon suspect.

La plupart du temps, c'était une question de bon sens, d'intuition et d'instinct. Maintenant, peu importe qui utilise l'OEPIP pour examiner un suspect dans une affaire, on obtiendra la même note.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ LE PLUS GRATIFIANT DE LA CRÉATION DE CET OUTIL?

Le plus gratifiant a été de le voir en action et de constater qu'on s'y fie.

Même les enquêteurs du projet KARE y ont eu recours. Toutefois, l'OEPIP n'est pas parfait. Cet outil n'est pas fondé sur l'ADN ou les empreintes digitales, mais bien sur le bon sens.

Si vous êtes enquêteur et moi, chef d'équipe, et que vous voulez me convaincre qu'une personne est responsable d'un crime, vous me présenteriez probablement trois ou quatre éléments de la personne qui me permettraient de déterminer si elle est vraiment un suspect.

L'OEPIP est semblable. Même s'il peut évaluer une trentaine d'éléments, le principe est le même. «

LE SYSTÈME INTERORGANISATIONNEL DE CONNAISSANCE DE LA SITUATION

UN MOYEN DE SIMPLIFIER LA DIFFUSION DE L'INFORMATION EN SITUATION DE CRISE

Par Doug Allport, Jack Pagotto et Patty Xenos

En 2008, le Nouveau-Brunswick (N.-B.) et le Maine ont connu leurs pires inondations en 30 ans.

Le territoire canadien est vaste : bordé de trois océans, il s'étend sur six fuseaux horaires et offre un paysage des plus hétérogènes, où se côtoient grandes villes, secteurs ruraux, montagnes, plaines, forêts et toundra. Le relief et le climat variant selon la région, le risque de temps violent et de catastrophe naturelle est toujours présent.

En cas de crise, les Canadiens comptent sur les services d'urgence pour leur porter secours et protéger leurs biens. Les premiers intervenants doivent donc savoir réagir non seulement aux catastrophes naturelles, , mais aussi aux urgences de nature accidentelle, criminelle, terroriste ou autre qui découlent d'une erreur humaine ou qui ont été provoquées dans une intention malveillante.

CONNAISSANCE DE LA SITUATION

Les désastres ne connaissant aucune frontière, ils font souvent intervenir plusieurs organismes qui doivent collaborer de manière intégrée pour sauver des vies et rétablir l'ordre. L'interopérabilité peut alors devenir une question de vie ou de mort. Qu'il s'agisse de communications vocales, de langue de travail ou d'équipement, il n'y a aucune place pour les malentendus ou les incompatibilités.

Savoir ce qui se passe autour de soi et être en mesure de décoder les informations reçues, c'est ce qu'on appelle la connaissance de la situation (CS), facteur important dans l'interopérabilité des services de secours aux fins de la planification, de l'exécution et de l'adaptation des interventions d'urgence. Pour intervenir efficacement, il est essentiel de relever, de traiter et de comprendre les éléments d'information clés. La CS devient donc vitale quand on est bombardé d'informations et qu'une décision intempestive peut avoir des conséquences tragiques.

Partout au pays, il existe des systèmes autonomes de données sur les routes fermées, les plaines inondables, les périmètres d'incendie ainsi que les zones d'évacuation et de recherche, par exemple. À quelques exceptions près, ces systèmes ne sont pas reliés entre eux, ce qui nuit gravement à la capacité d'assurer une bonne CS entre les divers intervenants.

Le besoin d'améliorer la CS préoccupe depuis longtemps les organismes de secours canadiens. On a mesuré toute l'ampleur du problème en 2008, quand le Nouveau-Brunswick (N.-B.) et le Maine ont connu leurs pires inondations en 30 ans, avec des eaux de crue qui dépassaient la barre des 27 pieds et qui ont entraîné près d'une centaine de fermetures de routes au N.-B. Il a fallu une action concertée des instances fédérales, provinciales et municipales, des autorités américaines, des organismes non gouvernementaux et du secteur privé. Comme chaque intervenant utilisait ses propres outils, il était impossible de transmettre les données essentielles en temps réel. Les boîtes d'arrivée débordaient de courriels non lus, qui dans bien des cas donnaient un portrait juste des événements survenus pendant les heures ou les jours précédents, mais pas de la situation actuelle. Un temps fou a été gaspillé à communiquer des informations périmées et à en faire la saisie dans les systèmes individuels.

DIFFUSION AMÉLIORÉE DE L'INFORMATION

Des mesures visant à accélérer la CS étaient en cours depuis 2007, quand a commencé le financement d'activités ayant pour but de favoriser l'interopérabilité des divers organismes de secours canadiens dans le cadre de GéoConnexions, un programme national dirigé par Ressources naturelles Canada (RNCan). Ces activités ont donné lieu au Système interorganisationnel de connaissance de la situation (SICS).

Vers la fin de 2009, la GRC s'est jointe à un groupe de travail subventionné par GéoConnexions et dirigé par l'Organisation des mesures d'urgence du N.-B., auquel siégeaient des représentants d'organismes fédéraux, provinciaux, municipaux, américains et non gouvernementaux appelés à intervenir lors des inondations de 2008, pour faire le tour des problèmes constatés relativement à la CS.

Au début, l'idée d'une diffusion à toute la communauté de la gestion des urgences a suscité des réticences, puis le groupe a conclu que 90 % des informations nécessaires à la CS n'étaient pas de nature délicate. Les participants ont convenu de limiter les communications aux fermetures de routes, à l'emplacement des abris et aux autres renseignements d'ordre courant, et de remettre à plus tard la discussion sur les difficultés techniques et stratégiques liées aux renseignements classifiés.

« Nos réunions ont fait germer une idée, pas seulement au sein du groupe de travail du N. B. sur le SICS, mais aussi à la GRC », estime John Langille, analyste technique à l'Informatique de la GRC au N.-B. « La CS était et demeure une priorité. On s'est rendu compte qu'il était possible d'assurer une CS en temps réel qui serait utile à la fois pour les activités quotidiennes et pour les événements spéciaux. »

En 2010, le Centre des sciences pour la sécurité de Recherche et développement pour la défense Canada (CSS-RDDC) a repris les travaux amorcés dans le cadre du programme GéoConnexions et créé une équipe d'experts qui a remanié l'architecture du SICS.

CHAOS MAÎTRISÉ

Vers la fin de 2011, cette équipe a lancé le SICS sous forme de projet pilote national (baptisé SICS-X) afin de permettre des échanges entre tous les systèmes de données

autonomes au Canada tout en offrant une interface de base aux organismes qui n'avaient pas de système avancé de gestion des incidents ou de cartographie, par exemple.

Le SICS-X assure l'échange rapide d'informations sur les situations d'urgence locales à l'aide de technologies communes qui permettront aux équipes sur le terrain et à leurs organismes d'attache de communiquer presque en temps réel. Les informations disponibles viennent de sources gouvernementales permanentes, telles qu'Environnement Canada et RNCan.

Des renseignements de nature ponctuelle peuvent aussi y être publiés, par exemple sur l'emplacement et l'état des abris temporaires, l'évacuation des hôpitaux, les fermetures de routes et les périmètres de sécurité. Le SICS-X n'est toutefois pas un système d'alerte publique et n'est utilisé que par les autorités de protection civile et d'intervention d'urgence.

Depuis le lancement du SICS-X, toutes les provinces y ont manifesté leur appui en soutenant la Stratégie et le Plan d'action d'interopérabilité des communications de Sécurité publique Canada, qui élèvent le SICS au rang de priorité nationale.

Par l'entremise de son Programme canadien pour la sûreté et la sécurité, le CSS-RDDC subventionne plusieurs projets favorisant l'intégration de diverses technologies au SICS-X.

INTÉGRATION ACCRUE

Par exemple, une interface a récemment été établie entre le SICS et l'outil HAZUS MH de la Federal Emergency Management Agency (FEMA) des États-Unis, qui permet d'évaluer les pertes de vies humaines et de biens attribuables aux séismes, aux inondations et aux ouragans.

Pour accroître l'utilisation du SICS sur le terrain, l'équipe de réingénierie et ses collaborateurs à Sarnia (Ontario) et ailleurs travaillent à une procédure normalisée d'accès au moyen d'un téléphone intelligent ou d'une tablette pour les pompiers, les policiers et les ambulanciers. Un projet entrepris avec RNCan a mené à la diffusion d'avertissements de séisme et d'éruption solaire dans le SICS-X, et d'autres initiatives porteront sans doute sur le suivi des alertes sur les questions de santé, les zones de pandémie et les activités de recherche et de sauvetage.

Depuis le lancement du projet pilote en novembre 2011, plus de 250 organismes se sont inscrits à titre d'utilisateurs du SICS-X et s'en servent maintenant pour leurs exercices, leurs activités de formation et leurs interventions.

COMMUNICATION FACILITÉE

Il ressort d'activités de formation et d'exercices menées un peu partout au pays que le SICS-X offre un moyen simple de communiquer les documents, les images, les enregistrements sonores, les fichiers, les rapports de situation et, bientôt, les vidéos concernant un incident ou un message d'alerte. Certains essais importants ont déjà donné d'excellents résultats.

En juin 2011, un scénario de tremblement de terre utilisé lors d'un exercice transfrontalier du service de gestion des urgences de la Colombie-Britannique a permis de vérifier si des technologies américaines comme MyStateUSA et SA Mapper pouvaient fonctionner avec les logiciels de cartographie de l'ESRI et l'outil Fusionpoint d'EmerGeo au moyen d'une connexion entre le SICS et la plate-forme OPEN du système d'alerte publique de la FEMA. C'était la première démonstration de la capacité de relier le SICS à des systèmes américains.

Figure aussi au nombre des exercices de formation à grande échelle le « Huron Challenge », prévu en octobre 2012. Cet exercice de Gestion des situations d'urgence Ontario, mené en étroite collaboration avec Bruce Power (premier producteur nucléaire privé au Canada), vise à préparer tous les intervenants à une éventuelle catastrophe touchant les infrastructures locales et le site de Bruce Power. Plus de 50 organismes devraient être reliés au moyen du SICS-X.

En cas d'informations classifiées, les utilisateurs du SICS-X doivent pour l'instant fournir des liens vers des sites protégés au moyen de mots de passe et de pare-feu, ou encore les coordonnées d'une personne-ressource, mais ils pourront bientôt y créer leur propre page à court terme et décider des renseignements à y afficher.

Bien que le SICS-X n'en soit encore qu'au stade du projet pilote, sa mise en œuvre officielle est prévue pour bientôt, soit en 2013. Le système assurera alors un lien crucial entre les différents systèmes de CS utilisés au Canada. Au bout du compte, les projets pilotes de ce genre offrent une occasion de voir comment le SICS fonctionnera dans différentes situations et d'obtenir une rétroaction des utilisateurs afin de l'adapter réellement à leurs besoins. ■

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS : WWW.MASAS-X.CA

PLUS D'ESPACE RADIO POUR LES PREMIERS INTERVENANTS

Les organismes de sécurité publique au Canada auront bientôt accès à la technologie qui favorisera leur interopérabilité.

Au mois de mai, le ministre de la Sécurité publique Vic Toews a annoncé que les premiers intervenants – policiers, pompiers et ambulanciers – disposeront de 10 MHz des 700 MHz de spectre large bande existants.

Grâce à cet espace radio supplémentaire, les organismes de sécurité publique pourront communiquer entre eux et s'échanger des données sans obstacles causés par des lignes occupées ou les transmissions du public. Dans ce milieu, la large bande radio est indispensable. Les 10 MHz serviront à compléter les ressources déjà accessibles.

D'un point de vue policier, cet espace radio sera utile dans des contextes allant du soutien opérationnel à la communication avec d'autres organismes (partenaires américains aux points frontaliers). Dans l'avenir, les stations de transmissions locales pourront même accepter le signalement de crimes par messages textes ou photographies – une option que les capacités actuelles ne permettent pas de prendre en charge.

Sécurité publique poursuit ses consultations gouvernementales afin d'obtenir l'accès à 10 autres mégahertz pour renforcer davantage ses capacités.

« Le public et nos policiers ont des attentes. Nous devons nous adapter et fournir une technologie de pointe », précise Yvon Lecompte, directeur des Communications mobiles de la GRC. « L'avenir du milieu policier en dépend. »

— Sigrid Forberg

LA PROIE DES FLAMMES

UN INCENDIE MET LA POLICE LOCALE À RUDE ÉPREUVE

Par les cap. Al Fraser et Clint Vair, Préparation et Interventions opérationnelles de la GRC, Alberta

Les secouristes opérationnels sont souvent appelés à affronter le danger alors que d'autres le fuient. En général, une fois l'urgence passée et leur éreintant quart de travail terminé, ils peuvent rentrer au bureau ou à la maison. Mais pas toujours.

Le 15 mai 2011, alors que des feux de friches dévastateurs menaçaient leur détachement, leurs résidences et leurs familles, les policiers travaillaient aux côtés des autres services d'urgence pour évacuer 9 000 personnes de la ville de Slave Lake (Alberta) par le chemin qui en constitue l'unique voie de sortie. Le lendemain, plusieurs seraient sans domicile.

UNE PLUIE DE FEU

Durant le mois de mai, jusqu'à 85 feux de friches ont ravagé le nord de l'Alberta, dont plusieurs près de Slave Lake, à environ 300 km au nord-ouest d'Edmonton. On croyait qu'ils ne menaçaient pas Slave Lake, mais l'après-midi du 15 mai, des vents de plus de 100 km/h ont poussé les flammes directement sur la municipalité. Aspirés vers le ciel, les débris brûlants formaient d'immenses nuages incandescents, puis retombaient comme des bombes incendiaires, laissant aux témoins l'impression d'une véritable « pluie de feu ».

Lorsque la province a déclaré l'état d'urgence, les résidants se sont mis à partir, n'emportant souvent que les habits qu'ils avaient sur le dos. Le fait que le village ne soit desservi que par une seule grande route a compliqué l'évacuation, surtout avec le nombre de véhicules d'urgence qui y roulaient en direction nord, mais étonnamment, l'opération s'est bien déroulée et l'incendie initial n'a fait aucun mort. Malheureusement, plus tard dans la semaine, un pilote qui participait aux efforts pour maîtriser les flammes a perdu la vie dans l'écrasement de son hélicoptère.

Les policiers et leurs collègues des autres services d'urgence ont évacué 9 000 personnes de Slave Lake par l'unique route qui dessert la communauté.

Le 16 mai, la moitié des immeubles de la ville étaient en ruines. Les flammes avaient détruit ou endommagé la mairie (lieu du centre des opérations d'urgence), une caserne de pompiers, des immeubles gouvernementaux, la station de radio et plus de 400 maisons dans la ville. Le brasier avait aussi rasé 59 autres résidences dans les environs, causé la perte de 10 commerces et détruit des lignes électriques et des conduites d'eau et de gaz enfouies, ainsi que des égouts et des installations de traitement d'eau. Le détachement local de la GRC et l'hôpital ont été endommagés au point d'être inutilisables.

Après l'évacuation, il ne restait plus personne à Slave Lake, sauf les secouristes opérationnels, dont 100 agents des détachements voisins et de l'Équipe des opérations tactiques spéciales de la GRC en Alberta, qui devaient prêter main-forte au centre des opérations d'urgence, établir et maintenir des barrages routiers, contrôler l'accès aux zones d'évacuation et y patrouiller. Aucune activité criminelle n'a été signalée ou observée pendant la période d'évacuation.

UN RÉTABLISSEMENT PÉNIBLE

À cause des importants dégâts, la région a été privée d'électricité et il a été impossible d'obtenir de l'eau potable ou des repas chauds et de procéder à l'élimination des

déchets au cours des premiers jours suivant l'incendie. Cette situation a causé bien des soucis au personnel d'urgence affecté à la zone d'évacuation. Tous les organismes d'intervention avaient les mêmes besoins : abris, aires de repos, douches et installations pour la préparation de repas. La demande était donc très forte. Les intervenants appelés en renfort devaient voir à leurs propres besoins dès leur arrivée, vu l'absence de restaurants et d'hôtels pour les accueillir.

La possibilité d'autres incendies ne pouvait être écartée, puisque même un petit feu pouvait devenir dangereux sous l'action de vents forts. La meilleure façon d'éteindre complètement les foyers d'incendie dans la ville aurait été d'inonder d'eau le sous-sol de tous les immeubles atteints. Cependant, comme la pression d'eau était très faible et insuffisante pour inonder tous les immeubles, il a plutôt fallu démolir les murs restants pour ensevelir les braises.

Aux centres d'accueil où les résidants attendaient nerveusement des nouvelles au sujet de leur demeure et de leurs biens, le bruit courait qu'on détruisait des maisons.

Pour étouffer les rumeurs, le cap. Lorne Doktor a tourné une courte vidéo montrant une équipe de pompiers et de policiers qui fouillait minutieusement chaque sous-sol pour répertorier et mettre en lieu sûr les articles de valeur. Cette stratégie a beaucoup contribué à rassurer les résidants quant aux efforts déployés par le personnel d'urgence pour protéger les biens et les trésors familiaux épargnés par les flammes. Au cours des fouilles, les policiers ont pu récupérer quelques objets précieux qu'ils ont plus tard remis à leurs propriétaires.

Pour calmer les craintes des évacués, les membres de la GRC dans les communautés d'accueil se sont chargés de les tenir au fait des travaux en cours à Slave Lake. Le gouvernement de l'Alberta leur a également fourni de l'information sur les programmes, les services de soutien et les fonds d'urgence prévus en cas de catastrophe.

LA REPRISE DES ACTIVITÉS

Le Détachement de Slave Lake a activé son plan de continuité des activités pour assurer le maintien des opérations. Les services de gestion de l'actif et de santé au travail de la GRC en Alberta ont évalué la situation du Détachement, et les mesures nécessaires ont été prises pour remettre l'immeuble en état d'utilisation.

Tous les employés de la GRC à Slave Lake et leurs familles ont été touchés d'une façon ou d'une autre par l'incendie, qui a par ailleurs mis à forte contribution les services médicaux et de santé au travail de la GRC. Le matériel détruit par les flammes a vite été remplacé, et le processus national de remplacement des effets et équipements s'est très bien déroulé.

D'autres ressources du district et de la province ont été mobilisées pour assurer le service pendant que les employés de la GRC prenaient congé pour se reposer et rebâtir leur vie. Onze d'entre eux ont perdu leur résidence à cause du sinistre. Après l'incendie, plusieurs ont demandé à être mutés ailleurs. Les services de gestion de l'actif et de préparation et d'interventions opérationnelles de la GRC ont collaboré avec le gouvernement de l'Alberta pour trouver de l'hébergement aux employés touchés afin qu'ils puissent continuer de servir la communauté.

L'incendie a obligé les cadres supérieurs de la GRC en Alberta à affronter de nombreux défis auxquels ils n'avaient jamais dû faire face auparavant. Leur connaissance des plans d'urgence et de continuité des activités les a aidés à guider les interventions pendant la crise et par la suite.

Plusieurs mois avant l'incendie, le personnel de la Préparation et des Interventions opérationnelles s'était joint à celui de la Gestion électronique des cas graves (GECG) pour établir un protocole qui permettrait de consigner l'ensemble des communications et des documents écrits en cas d'activation du centre des opérations d'urgence de l'Alberta. Lorsque la crise a éclaté à Slave Lake, la GECG a pu appliquer ce protocole pour réunir intégralement les échanges de courriels, les documents, les vidéos et les photographies se rapportant à la gestion de la crise et aux efforts de rétablissement subséquents. Elle en a tiré une chronologie des événements qui pourrait être utilisée en cour advenant l'engagement de poursuites en justice.

DE DURES LEÇONS

Tôt dans l'intervention, on a malheureusement raté une occasion d'obtenir des tentes pour héberger les employés de la GRC, ce qui a prolongé pour eux les difficultés logistiques. Il est essentiel d'obtenir dès le départ les ressources humaines et matérielles qui pourraient être nécessaires sur le terrain en cas de déploiement à long terme, quitte à s'en défaire une fois le besoin passé.

Lors de toute urgence ou catastrophe, la communication joue un rôle crucial dans l'efficacité des interventions. Pendant la crise à Slave Lake, il a fallu miser sur les médias sociaux et les communications régulières avec les évacués pour assurer la diffusion de renseignements exacts.

Même dans le meilleur des scénarios, la communication présente des défis à la suite d'une catastrophe naturelle. À Slave Lake, le feu a détruit le réseau d'alimentation en électricité et la station radio. Les téléphones cellulaires et les appareils intelligents reliés aux médias sociaux étaient donc les seuls moyens de recueillir et de communiquer l'information. Les membres de la GRC ont utilisé leurs appareils personnels pour obtenir des renseignements à jour en consultant Twitter, Facebook et d'autres médias sociaux pendant l'évacuation et aux centres d'accueil, mais en raison de la politique sur les langues officielles, la GRC en Alberta n'a pas été en mesure d'afficher des mises à jour dans ces médias en temps utile. Ces problèmes de communication ont donné naissance à bien des rumeurs qu'il a été très difficile de faire taire par la suite.

De nombreux évacués s'inquiétaient de devoir attendre si longtemps avant de retourner au village et redoutaient l'ampleur des dégâts. Des dispositions ont été prises pour les y conduire en autocar afin qu'ils puissent constater personnellement les dommages. Ceux qui ont pu se prévaloir de ce service ont été en mesure de faire part de leurs observations aux autres et de confirmer ainsi les efforts déployés pour mettre fin au plus vite à l'évacuation.

LES SUITES DE LA CATASTROPHE

Selon le Bureau d'assurance du Canada, l'incendie à Slave Lake aurait causé pour 700 millions de dollars de dommages assurés, ce qui le place au deuxième rang des désastres les plus coûteux, après les tempêtes de verglas qui ont frappé le centre et l'est du Canada en 1998.

Dix jours après l'évacuation de la ville, une centaine d'employés des services essentiels ont été autorisés à y retourner avec leur famille afin de rétablir les infrastructures et les services d'urgence courants. Ce fut ensuite au tour des autres résidants. Beaucoup avaient hâte d'aider la communauté à se remettre sur pied, mais d'autres ont dit n'avoir aucune envie de retourner à Slave Lake. ■

RÉCENTES ÉTUDES POLICIÈRES

Les extraits suivants d'études récentes en matière de justice et d'application de la loi reflètent les vues et les opinions des auteurs, mais pas nécessairement celles de leur organisation d'attache. Les rapports intégraux sont accessibles au site Web indiqué à la fin de chaque résumé.

THE SHIFT-LENGTH EXPERIMENT: WHAT WE KNOW ABOUT EIGHT-, 10- AND 12-HOUR SHIFTS IN POLICING

Par Karen L. Amendola et coll. pour la Police Foundation

Dans la plupart des services de police, jusqu'à récemment, l'horaire de travail-type était la semaine de 40 heures réparties en cinq quarts de huit heures en cinq jours consécutifs, suivis de deux jours de congé. Toutefois, ces dernières années, de plus en plus de services ont adopté une forme d'horaire comprimé (HC) pour lequel les policiers font leur semaine en quatre quarts de dix heures ou en trois quarts de douze heures (qui appelle un rajustement quelconque pour totaliser la semaine normale de 40 heures).

Nous présentons les résultats de la première expérience globale connue sur les HC en milieu policier. L'expérience de la Police Foundation a été conçue pour mesurer l'incidence de la durée des quarts (8, 10 et 12 heures) sur le rendement, la santé, la sécurité, la qualité de vie, le sommeil, la fatigue, la vigilance des policiers, leur emploi secondaire et leurs heures supplémentaires.

PRINCIPALES CONSTATATIONS :

- Les quarts de dix heures sont préférables aux quarts de huit heures, pour le policier et pour l'organisation, ne comportant aucun désavantage marqué. Ainsi, les policiers qui avaient des quarts de dix heures bénéficiaient de considérablement plus de sommeil par nuit (plus d'une demi-heure) que ceux qui avaient des quarts de huit heures et leur qualité de vie était significativement meilleure. Par ailleurs, c'est ce groupe aussi qui a fait le moins d'heures supplémentaires, ce qui peut se traduire par des économies.
- Les avantages des quarts de dix heures ne s'observent plus dans les quarts de douze heures. Ainsi, si les policiers en quarts de dix heures dormaient plus que ceux en quarts de huit heures, ce n'était plus vrai de ceux affectés à des quarts de douze heures. De même, la qualité de vie, meilleure chez les policiers en quarts de dix heures par rapport aux quarts de huit heures, n'était plus aussi bonne pour les policiers en quarts de douze heures.
- Les quarts de douze heures peuvent compromettre la sécurité des policiers et de la population. Si la durée du quart n'influait pas sur la sécurité comme telle (conduite, temps de réaction), les policiers en quarts de douze heures avaient une vigilance passablement moindre au travail et somnolaient plus que les policiers en quarts de huit heures, ce qui ne s'observait pas chez les policiers en quarts de dix heures.
- Les quarts de huit heures peuvent coûter beaucoup plus cher que ne le pensent les organisations. Dans notre étude, nous avons constaté que les policiers en quarts de huit heures avaient fait plus de cinq fois plus d'heures supplémentaires en deux semaines (5,75 heures) que ceux en quarts de dix heures (0,97 heure) et plus de trois fois plus que ceux en quarts de douze heures (1,89 heure).
- La durée du quart avait une incidence négligeable sur les mesures du rendement, la sécurité, la conciliation travail-famille et la santé. ▪

POUR CONSULTER LE RAPPORT INTÉGRAL :
WWW.POLICEFOUNDATION.ORG

TACKLING ORGANIZED CRIME THROUGH A PARTNERSHIP APPROACH AT THE LOCAL LEVEL: A PROCESS EVALUATION

Par Lauren van Staden, Samantha Leahy-Harland et Eva Gottschalk pour le U.K. Home Office

En 2010, le U.K. Home Office a invité quelques Community Safety Partnerships (CSP) à explorer comment ils pourraient contribuer à la lutte efficace contre le crime organisé. Entités constituées en vertu d'une loi, les CSP comptent des représentants de la police, des conseils municipaux, et des services de pompiers, de la santé et des probations. Les organismes partenaires élaborent ensemble des stratégies qu'ils appliquent pour mettre leurs communautés à l'abri de la criminalité.

Nous présentons le fruit de l'évaluation faite dans 12 sites qui ont participé au projet.

PRINCIPALES CONSTATATIONS :

- Pour la plupart des secteurs, le crime organisé pose un problème d'activités de gangs et de marché de la drogue.
- Avant que commence le projet, on percevait la lutte au crime organisé comme l'affaire de la police, avec une participation limitée, voire nulle, de ses partenaires.
- Les personnes interrogées ont toutes fait valoir que la stratégie à opposer à ce problème complexe ne pouvait pas découler d'une formule universelle. Pourtant, quatre éléments ont été largement intégrés aux stratégies élaborées dans chacun des secteurs : choisir des cibles dans le crime organisé; obtenir l'adhésion des partenaires; partager l'information entre partenaires; et agir, chacun dans son domaine, sur la foi de l'information partagée.
- Parmi les tenants d'un partenariat engagé, on trouvait des partenaires traditionnels (ceux qui déjà luttaient contre la criminalité) et des non-traditionnels.
- Pour que toutes les parties comprennent bien les rôles dévolus à chacun, on propose la tenue d'une activité « pouvoirs et outils » en présence des organismes partenaires. Cette activité permet à tous de bien saisir le rôle de chacun, les pouvoirs et les outils dont ils disposent et ce qu'ils ont à gagner à participer à la lutte contre le crime organisé.
- Le partage d'informations sur le crime organisé semblait plus complexe aux CSP que ce à quoi ils étaient habitués, d'une part en raison de la nature délicate des renseignements, et d'autre part parce que de nombreux partenaires n'avaient jamais participé à la lutte contre le crime

Les quarts de dix heures semblent offrir des avantages par rapport à ceux de huit heures.

organisé à l'échelle locale.

- Les projets pilotes ont connu une mise en œuvre plus lente qu'espérée. Il a fallu plus de temps que prévu pour identifier les partenaires et le genre d'information requise.
- Presque tous les partenaires parties au projet ont tiré profit de leur participation à la lutte contre le crime organisé, qu'il s'agisse d'avantages et d'occasions directs (renseignements plus précis sur des individus ciblés) ou indirects (établissement d'un vaste réseau de partenaires avec lesquels lutter contre d'autres formes de crimes). ■

POUR CONSULTER
LE RAPPORT INTÉGRAL :
WWW.HOMEOFFICE.GOV.UK

HIDDEN IN PLAIN SIGHT: WHAT COST-OF-CRIME RESEARCH CAN TELL US ABOUT INVESTING IN POLICE

Par Paul Heaton pour le Center on Quality Policing de la RAND Corporation

Les décideurs chargés d'élaborer les politiques de financement dans un domaine social doivent privilégier celles qui procureront le plus d'avantages pour l'affectation de ressources limitées.

Voyons l'exemple de la lutte contre la criminalité, où chaque intervenant prône une stratégie en fonction de ses intérêts (plus de policiers, plus de prisons, programme de justice réparatrice, programmes de réhabilitation).

Devant autant d'options, les décideurs finissent souvent par financer certaines initiatives sans préciser les résultats qu'ils en attendent. Les déficits qu'ont récemment connus plusieurs administrations ont contribué à mieux faire connaître le besoin d'information claire sur ce que rapporte l'argent des contribuables investi dans la lutte contre la criminalité, afin d'aider les décideurs dans le choix difficile des programmes à soutenir en période d'austérité budgétaire.

Dans la lutte à la criminalité, les gouvernements et les administrations choisissent souvent d'investir dans le personnel policier. Pour bien évaluer ce qu'on obtient du personnel policier par rapport aux autres moyens de lutte contre la criminalité, les décideurs doivent pouvoir faire une analyse coût/bénéfice raisonnable de la main-d'œuvre policière. Pour les besoins d'une telle analyse, il faut pouvoir déterminer le coût de la criminalité et l'efficacité de la police à l'infléchir. La bonne nouvelle, c'est que ces données sont connues; la mauvaise, c'est qu'elles se cachent souvent dans des articles destinés à des revues du monde des sciences sociales lues par un public averti.

L'auteur résume les travaux de chercheurs chevronnés sur les coûts de la criminalité et l'efficacité de la police pour la prévenir. Il aiguille les décideurs vers l'information que mettent à leur disposition les recherches en sciences sociales pour déterminer la valeur de l'investissement dans la police. Il vulgarise les propos des spécialistes en sciences sociales pour faire connaître les méthodologies et les limites des études menées à ce jour. Il propose ensuite une méthode pour comparer le coût du personnel policier aux bénéfices qu'on en attend en termes de réduction de la criminalité suivant deux scénarios courants dans la réalité : soit l'expansion de la force policière, soit la réduction de la force policière – et illustre les résultats que chacun de ces scénarios obtiennent.

Appliquer la formule coût/bénéfice à divers scénarios d'embauche et d'attrition révèle que d'investir dans le personnel policier génère des profits sociaux nets. Pour Los Angeles, plusieurs scénarios où l'embauche de policiers est une constante parmi d'autres facteurs qui varient conduisent à cette même conclusion, ce qui prouve la validité de la méthode. De manière plus générale, pour plusieurs grandes villes, on estime que l'ajout de policiers rapporte, en termes de réduction de la criminalité, beaucoup plus que les coûts d'embauche. On voit aussi comment appliquer la formule à diverses stratégies, quels crimes et quels coûts doivent alors être inclus dans le calcul du coût/bénéfice. ■

POUR CONSULTER
LE RAPPORT INTÉGRAL :
WWW.RAND.ORG

LE PROGRAMME DE DÉMANTÈLEMENT DES INSTALLATIONS DE CULTURE DE MARIHUANA DE CALGARY

Les inspecteurs du Secteur de la santé publique environnementale des Services de santé de l'Alberta collaborent avec l'Équipe d'intervention en matière de l'application de la loi de l'Alberta (ALERT) à Calgary – un service formé de membres de la police de Calgary et de la GRC – en vue d'assainir les installations de culture de marihuana. Le présent article, par une spécialiste des poursuites et de la lutte antidrogue, Vicki Wearmouth, décrit les avantages de cette initiative.

Secteur de la santé publique environnementale de l'Alberta

Dans les endroits servant à la culture, il peut y avoir des produits chimiques, des systèmes électriques modifiés et des fils sous tension qui pendent, comme dans cette résidence.

Par Vicki Wearmouth, Secteur de la santé publique environnementale de l'Alberta

À l'été 2003, lorsque l'équipe de lutte antidrogue du Service de police de Calgary s'est introduite dans une installation résidentielle de culture de marihuana (ICM) et a découvert une maison infestée de moisissures, ses membres ont communiqué avec le Secteur de la santé publique environnementale à Calgary. Un inspecteur de santé publique a été détaché sur les lieux et a déterminé que l'habitation était insalubre. On a émis une ordonnance du directeur général (executive officer's order) obligeant le propriétaire à remettre la maison en état avant qu'elle puisse être réoccupée.

Par suite de cette première intervention, les demandes d'assistance du Secteur de la santé publique environnementale sont devenues courantes chaque fois que la police remarquait la présence de moisissures dans ses enquêtes sur des ICM.

Les dommages et les risques relevés dans l'aménagement et l'exploitation de ces installations étaient source de conditions insalubres non seulement pour les occupants et les intervenants, mais pour tout résident futur.

À la fin de 2003, le Secteur de la santé publique environnementale a pris la décision d'examiner toutes les installations de culture de marihuana démantelées par l'Équipe d'intervention en matière d'application de la loi de l'Alberta à Calgary, dite Équipe anti marihuana Sud.

ÉVOLUTION D'UN CONCEPT JUDICIEUX

À compter de 2004, l'équipe des matières dangereuses du service des incendies de Calgary, qui intervenait aux côtés de l'Équipe anti-marihuana Sud depuis la fin de 2002, a dressé une liste des risques les plus couramment relevés dans les ICM afin d'élaborer un protocole de sécurité pour les premiers intervenants et les équipes d'inspection. Depuis, le Secteur de la santé publique environnementale a mis au point une méthode structurée visant à réduire les risques des ICM, à compter de l'enquête initiale jusqu'à la réoccupation suivant la remise en état.

Au fil des ans, plusieurs partenariats avec d'autres organisations ont vu le jour. En 2005, les agents du code du bâtiment de Calgary se sont intégrés à l'équipe pour veiller à la sécurité des intervenants en repérant et en atténuant les risques imminents. Ensemble, le Secteur de la santé publique environnementale et les agents du code du bâtiment constituent le volet de protection de l'Équipe anti marihuana Sud.

Les agents du code du bâtiment des municipalités environnantes acceptent désormais de participer au processus d'inspection et de délivrance de permis pour la remise en état, et se rendent aux installations dans la mesure du possible. Ces partenariats ont mené à la création de la première équipe d'intervention multidisciplinaire en matière d'ICM au pays.

C'est en vertu de la *loi sur la santé publique* de l'Alberta que les inspecteurs de santé publique pénètrent dans une ICM afin d'appliquer le règlement sur l'hygiène et sur les nuisances afin d'obliger le propriétaire à éliminer les risques. L'inspecteur examine soigneusement la maison et prend des photos et des notes détaillées. Ces éléments serviront ensuite à l'élaboration d'une ordonnance du directeur général, un document légal obligeant le propriétaire à prendre des mesures pour supprimer les risques pour la santé.

L'inspecteur de santé publique relèvera souvent des risques pour la santé et déclarera la maison insalubre. Cette évaluation se solde par l'interdiction de pénétrer dans la maison et de l'occuper sans le consentement de l'inspecteur de santé publique. Avant que la maison puisse être réoccupée, l'inspecteur doit réinspecter les lieux afin de s'assurer que les mesures correctrices ont été prises.

UN ENVIRONNEMENT DANGEREUX

L'environnement intérieur d'une installation de culture de marihuana est chaud et humide – un lieu favorable à la croissance de moisissures. Les surfaces entières d'une ICM peuvent être contaminées par le mélange et l'utilisation de produits chimiques visant à stimuler la croissance des plantes ou à éliminer les organismes nuisibles. Les pesticides, les fertilisants, les agents de nettoyage et autres produits chimiques utilisés dans les ICM peuvent être fort toxiques et dangereux au contact, ou lorsqu'inhalés ou ingérés. Ils sont souvent conservés dans des

contenants sans étiquette et posent un danger particulier pour les enfants.

Les endroits servant à la culture et au mélange de produits chimiques sont généralement les plus touchés dans une installation et peuvent comporter des produits qui ont été renversés ou vaporisés, des fils sous tension, des installations électriques modifiées, de forts taux de monoxyde de carbone, des taux toxiques de moisissures, des modifications structurelles et des matières explosives.

Les installations de culture donnent aussi lieu à des pratiques, par exemple le perçage de trous dans les murs de fondation pour le réaménagement de conduites électriques, amenuisent la structure générale et la résistance du bâtiment aux intempéries.

La modification des cheminées d'échappement du système de chauffage et du réservoir à eau chaude dans le but d'augmenter les taux de dioxyde de carbone dans l'environnement de culture, non seulement accroît le niveau de CO2 dans la maison, mais peut également créer des zones à teneur réduite en oxygène et un niveau accru de monoxyde de carbone. L'écheveau de fils sous tension suspendus risque de limiter la liberté de mouvement du personnel d'intervention d'urgence ou des pompiers.

Ces altérations et ces dangers rendent l'environnement non sécuritaire et posent, faute d'être réparés, un risque pour les occupants futurs. La seule façon de les protéger consiste à procéder à une remise en état et à nettoyer ou à retirer les matières contaminées.

Toutes les précautions nécessaires sont prises pour assurer la sécurité de tout intervenant dans une ICM. Ainsi, un groupe tactique policier sécurise et surveille les lieux afin d'éliminer les dangers immédiats. Par précaution, les enquêteurs et les inspecteurs portent un équipement de protection personnelle, notamment des respirateurs, des combinaisons et des gants.

ÉVALUATION ET REMISE EN ÉTAT

Le Secteur de la santé publique environnementale de Calgary a mis au point un protocole relatif à la remise en état de ces propriétés. Une fois l'enquête de police initiale terminée, les inspecteurs de santé publique et les agents du code du bâtiment procèdent à l'évaluation de la propriété. Les agents du code du bâtiment sont dûment formés pour évaluer et donner des conseils sur les moyens de réduire les risques découlant des dommages causés aux systèmes électrique, de chauffage et de ventilation.

De leur côté, les inspecteurs de santé publique relèvent des éléments de preuve qui leur permettront de rédiger une ordonnance du directeur général nécessitant les travaux de remise en état. Le propriétaire devra notamment embaucher un inspecteur de moisissures ou un expert-conseil en environnement chargé de vérifier la présence de moisissures ou d'autres matières dangereuses dans les endroits accessibles et dissimulés de la maison. Leur rapport d'examen doit être présenté au Secteur de la santé publique environnementale aux fins d'évaluation et d'attestation.

Toutes les matières dangereuses liées à la culture de marihuana ou autres, notamment les produits chimiques, qui se trouvent toujours dans la propriété doivent être retirées et éliminées conformément aux normes. L'amiante qu'on retrouve souvent dans les matériaux de construction doit être isolé et retiré afin de maintenir la sécurité des ouvriers et des occupants. Il faut par ailleurs procéder au nettoyage rigoureux ou à l'élimination de toutes les surfaces, moquettes et rideaux de la résidence. Les systèmes de chauffage et de ventilation, y compris le réseau de conduites, doivent être rigoureusement nettoyés.

Une fois effectués les travaux de remise en état, qui comprennent notamment l'évaluation de l'étendue des travaux de la part de l'expert-conseil en environnement et un échantillonnage de la qualité de l'air, les inspecteurs de santé publique et les agents du code du bâtiment effectuent la réinspection des lieux. Cette démarche d'assainissement des ICM est en voie de devenir la norme dans la province.

AVANTAGES D'UNE DÉMARCHE MULTIDISCIPLINAIRE

Dans le cadre d'une démarche propre à la ville de Calgary, les ordonnances du directeur général exigent qu'une propriété demeure inoccupée jusqu'à l'exécution des travaux nécessaires, qui devront être approuvés par le Secteur de la santé publique environnementale.

Au fil des ans, on a constaté que nombre de ces propriétés étaient abandonnées sans qu'aucune remise en état n'ait eu lieu. Ces propriétés négligées devenaient une source d'inquiétude pour la collectivité; le conseil municipal a donc décidé qu'une démarche multidisciplinaire pourrait résoudre le problème.

C'est ainsi qu'on a établi l'équipe d'intervention coordonnée chargée de procéder à la remise en état de ces propriétés insalubres. L'équipe comprend des membres du Service de police de Calgary, des Services de santé de l'Alberta, du groupe ALERT – pour des collectivités sûres, du service des règlements municipaux en matière d'animaux domestiques et des services municipaux.

Cette initiative multidisciplinaire vise à coordonner l'inspection, l'enquête et l'application de normes de sécurité minimales à l'égard des sites relevés. La démarche met à profit l'expertise et les pouvoirs légaux des divers services et profite d'un centre de contact unique pour le public.

Une des mesures prises par l'équipe consiste à ériger une clôture sur le périmètre des installations de culture de marihuana après que celles-ci ont été démantelées par l'Équipe anti-marihuana Sud et fait l'objet d'une enquête par les inspecteurs du Secteur de la santé publique environnementale ainsi que par les agents du code du bâtiment de Calgary.

En outre, la ville impose une ordonnance en vertu de la *Loi sur l'administration municipale*, qui oblige le propriétaire à faire les demandes de permis dans les 60 jours suivant la période d'appel, et d'amorcer les travaux de remise en état, conformément à l'ordonnance du directeur général émise par le Secteur de la santé publique environnementale, dans les 180 jours suivant la délivrance des permis. À défaut de se conformer à l'ordonnance en vertu de la *Loi sur l'administration municipale*, le propriétaire pourrait voir sa résidence démolie en vertu d'une ordonnance municipale, et devoir assumer le coût qui en serait imputé dans ses taxes foncières.

Depuis la mise en œuvre de l'érection de clôtures, on constate une hausse sensible du nombre de demandes de permis de remise en état, ainsi qu'une réduction importante du délai entre le démantèlement d'une ICM par l'Équipe anti-marihuana Sud et l'achèvement des travaux de remise en état.

Cette démarche intégrée à l'égard des installations de culture de marihuana élaborée par la ville de Calgary a suscité l'intérêt d'autres organismes en Alberta et dans le reste du pays. ■

POUR LUTTER CONTRE LA CONTREFAÇON

DES CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ REHAUSSÉES SUR LES NOUVEAUX BILLETS DE BANQUE CANADIENS

Par Sigrid Forberg

Compte tenu du faible taux de contrefaçon actuel, nombre de gens se demandent pourquoi la Banque du Canada choisit ce moment pour lancer ses nouveaux billets en polymère.

Mais pour la Banque, il s'agit de maintenir les taux faibles afin de préserver la confiance des Canadiens en leur monnaie.

« Nous voulons nous assurer que les Canadiens peuvent utiliser leur monnaie en toute confiance », explique Julie Girard, analyste supérieure des relations avec les médias au département de la Monnaie. C'est une question de prévention, afin de maintenir une longueur d'avance sur les contrefacteurs. »

Le lancement des nouveaux billets est échelonné : il a débuté avec la coupure de 100 dollars en novembre 2011, et se conclura avec la mise en circulation des coupures de 10 et de cinq dollars d'ici la fin de 2013.

UN RISQUE CALCULÉ

Habituellement, la Banque lance de nouveaux billets aux 15 ans environ; compte tenu des avancées technologiques récentes, toutefois, la Banque a jugé que des révisions plus fréquentes s'imposaient pour contrer les contrefacteurs. Les nouveaux billets, faits de polymère durable, constituent un profond changement pour la Banque, mais comportent leur part de risque.

« La Banque du Canada tend à éviter les risques, mais il nous fallait prendre ici un risque calculé », explique Martine Warren, conseillère scientifique au département de la Monnaie. « Heureusement, nous avions un bonne marge de manœuvre, avec la possibilité de repartir à zéro. »

L'abandon du papier de coton rend les billets plus sûrs, tout en faisant en sorte qu'ils se démarquent à l'échelle mondiale.

Parmi les nombreuses caractéristiques de sécurité novatrices, citons des images métalliques, du texte transparent, de l'encre en relief, des valeurs numériques cachées ainsi qu'une grande et une petite fenêtre transparente. La grande fenêtre à la droite, dotée de portraits métalliques au haut et d'un immeuble au bas, de lettres et de chiffres gaufrés, ainsi que de feuilles d'érable, est unique au Canada. Aucun autre pays n'a doté ses billets d'une fenêtre aussi vaste.

Peu de gens savent le travail nécessaire pour lancer une nouvelle série – en effet, les nouveaux billets ont exigé des années de mise au point et de consultation.

« Je dis toujours aux gens que les concepteurs ont un espace très restreint à aménager, explique Mme Girard. Il faut beaucoup de travail pour intégrer toutes les caractéristiques de sécurité sur une pièce de polymère aussi menue. »

CONTRER LA CONTREFAÇON

On a consulté un éventail d'intervenants, depuis les policiers jusqu'aux groupes de discussion, pour savoir les caractéristiques qu'ils jugeaient souhaitables et nécessaires dans les nouveaux billets.

Grâce aux renseignements fournis par la GRC sur la contrefaçon, la Banque a pu déterminer les points à améliorer et aussi les caractéristiques jugées nécessaires par les policiers pour aider les enquêteurs et les citoyens à reconnaître les faux. Toujours grâce à l'apport de la GRC, la Banque a déterminé les matériaux et les machines utilisés par les contrefacteurs pour produire des faux et a établi le degré de difficulté de la contrefaçon.

Si la contrefaçon demeure possible, la Banque a déterminé que c'était beaucoup plus difficile, coûteux et frustrant de reproduire ou d'imiter les billets de polymère, comparativement à ceux en papier de coton.

« Nous aimons vraiment collaborer avec la GRC, ajoute Mme Girard. Nos relations, très fructueuses, ont permis des saisies intéressantes et sont une source de commentaires très utiles. »

Cette relation s'étend à l'ensemble des policiers au pays dans le but de les familiariser aux nouveaux billets et à leurs caractéristiques de sécurité; on offre notamment des séances de formation gratuites et on répond aux questions, aux commentaires et aux préoccupations des agents.

La Banque collabore également avec les services de police et les poursuivants par l'entremise des services de conformité qui élaborent des outils et des ressources juridiques particulières.

Pour la Banque du Canada, ces efforts seront rentables à long terme. En outre, les nouveaux billets sont une source de fierté, et pas seulement pour leurs caractéristiques de sécurité.

En fait, le polymère rend les billets 2,5 fois plus durables et hydrofuges; de plus, ils demeureront plus propre et, à la fin de leur cycle de vie, ils pourront être recyclés. Et leur attrait esthétique est indéniable.

« Nous avons choisi des images typiquement canadiennes, symboles durables des valeurs du Canada, souligne Mme Warren. La série complète reflète notre fierté d'être Canadiens. » ■

Les caractéristiques de sécurité des nouveaux billets de polymère.

Banque du Canada